

Température: Nuageux et neigeux.  
**J. S. BRAULT**  
R.A. B.O.  
OPTOMETRISTE  
50 nord, rue Wellington  
SHERBROOKE Tél: 3462

# LA TRIBUNE

Nous avons besoin de tout ce qui a une valeur de vente: neuf ou usagé.  
Téléphones 10 - 3927 - 281-R, ou Lennoxville 65-W ou 446-W  
Club Kiwanis de Sherbrooke  
Enchères publiques et Vente d'épave blanc - 11-12 mars  
3 cents le numéro

39e Année No 284

SHERBROOKE, MARDI, 1er FEVRIER 1949

3 cents le numéro



## Carr interrogé par grand jury aux Etats-Unis

NEW-YORK, 1er. — (PA) — Le grand jury qui enquête sur l'activité communiste aux Etats-Unis doit interroger aujourd'hui Sam Carr, qu'une commission royale d'enquête avait impliqué comme membre d'une bande d'espionnage au Canada en 1946.



## Sam Carr à Ellis Island

— Sam Carr, portant des lunettes, qu'on prétend être le principal membre du réseau d'espionnage russe que le Canada étouffa, et qui était un fugitif de la justice canadienne depuis la fameuse enquête d'Ottawa, était photographié ici sous la garde d'un agent du F.B.I. américain, au moment de quitter le palais de justice fédéral de New-York en route pour Ellis Island, l'endroit de détention pour déportation. On pense que Carr sera remis à Toronto pour subir son procès. Le Canada tient à l'avoir entre ses mains. (Central Press Canadian)

## Nouveau sénateur

M. J. Gordon FOGO, d'Halifax, qui a été nommé sénateur ces jours derniers. M. Fogo est président de la Fédération libérale nationale depuis trois ans. Il fut le principal organisateur du congrès libéral d'Ottawa en août dernier. (Photo Malak)

## Avion yanki qui file à 1,700 milles

CLEVELAND, 1er. — (PA) — L.D. Bell, fabricant d'avions de Buffalo et pionnier de l'aviation à dit hier soir que le X-1, le premier avion à dépasser la vitesse du son dans une envolée horizontale, a atteint une vitesse de 1,700 milles à l'heure et est monté à 80,000 pieds. Cet avion expérimental était destiné à atteindre ces deux sommets et ses essais ont tous réussi. Cet avion fonctionne par fusées.

## Température détaillée

Pronostics de Dorval pour les Cantons: Nuageux avec un peu de neige, puis clair ce soir. Clair et plus froid mercredi. Vents de nuit, 15 milles. Minimum de nuit, 10 milles. Maximum de mercredi, 3 et 16. La tempête a apporté plusieurs pouces de neige dans la province, hier, mais elle se dissipe dans l'Atlantique-Nord. Un air froid recouvre l'Ouest aujourd'hui et on prévoit un temps semblable dans tout le Québec mercredi.

## Deux voyages de la princesse

LONDRES, 1er. — Le palais de Buckingham a annoncé, hier que la princesse Elizabeth et son mari, le duc d'Edimbourg, feront une visite de deux jours dans le Lancashire, et mars, et une autre visite de deux jours également aux îles de la Manche en juin. La princesse se rétablira actuellement, à Sandringham, d'une attaque de rougeole.

## Si Staline est sincère, qu'il vienne donc à Washington

(Par D. Mackenzie, PA) — Si Staline veut réellement la paix, qu'il vienne donc enfin, discuter à Washington! Après tout, les présidents Roosevelt et Truman ont bien traversé les mers pour aller le rencontrer, et rendre la politesse ne peut jamais nuire... d'être bienvenu. Staline serait-il d'être bienvenu. De plus, s'il signe un pacte de paix avec garanties bien définies, les Etats-Unis lui feront probablement un défilé triomphal à leur manière, au Broadway.

Toutefois, Staline ne s'est compromis en rien, en disant simplement qu'il n'a pas d'objection à une conférence avec Truman pour traiter de la paix. Cela ne mène à rien, pas plus que son autre affirmation, disant prêt à discuter une déclaration conjointe d'intentions pacifiques et de désarmement graduel. Cela n'est pas dicté nécessairement par un désir de paix, mais parce que la Russie n'est pas prête, militairement ou économiquement, à livrer une guerre d'agression aux Etats-Unis. (C'est la opinion d'Elzenhoffer.)

## Le premier ministre s'avère combattif St-Laurent démolit Drew et il est félicité par Coldwell

St-Laurent critique les provinces d'hésiter devant les loyers et la margarine, parle d'un projet de Commission de la radio et promet le budget pour bientôt. — La C.C.F. soumet à son tour une motion de non-confiance.

OTTAWA, 1er. — (Par Paul Paradis) — Avec un œil sur la province de Québec, le nouveau chef de l'Opposition, M. George-A. Drew, se pose aujourd'hui en champion des droits provinciaux, mais c'est lui qui, en 1941, voulait que les gouvernements provinciaux fussent de simples succursales du gouvernement fédéral et c'est encore lui qui, en 1944, jurait que le gouvernement de l'Ontario ferait tout en son pouvoir pour empêcher la mise en vigueur de la loi des allocations familiales.

Coldwell approuve  
Le chef de la C.C.F., M. M.-J. Coldwell, a trouvé bons et efficaces tous les coups portés par M. Saint-Laurent à M. Drew, et il a dit, à la suite de M. Coldwell, aucun homme ne doit en Chambre fausser le sens d'une citation sans que son jeu ne soit mis à nu. Et le leader socialiste s'est appliqué, lui aussi, à démontrer que M. Drew était centralisateur avant de devenir unionniste.

Dans la plupart des cas, M. Abbott dut écrire de nouveau le 13 janvier pour savoir si, oui ou non, cette offre était acceptée.

C'est ainsi que le premier ministre, M. Louis Saint-Laurent, dans un discours de deux heures hier à la Chambre, a riposté au long discours de M. Drew prononcé vendredi dernier en ouvrant le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône.

Le premier ministre a déclaré qu'il n'a pas empêché M. Coldwell de présenter à son tour une motion de non-confiance contre le gouvernement, à ce qu'il reproche de ne pas avoir annoncé dans le discours du Trône des mesures pour écarter les produits naturels, pour éliminer la spéculation dans le commerce des vivres et pour établir un système national d'assurance-santé.

M. Maurice Duplessis  
Le premier ministre du Québec, M. Duplessis, dans une lettre datée du 23 octobre, s'étonna de ce que M. Abbott osât discuter une question dont les tribunaux étaient saisis, mais demanda en même temps si le gouvernement fédéral offrait vraiment de recroquer à la province une juridiction exclusive sur les loyers.

## Un grand succès

Avec preuves à l'appui, il a accusé M. Drew d'avoir utilisé dans ce discours, sciemment ou non, des citations qui, détachées de leur contexte, déformaient entièrement la pensée maîtresse qui animait M. Saint-Laurent aux Communes en 1946 quand il prononça un discours sur les pouvoirs du Parlement fédéral et des Législatures provinciales.

M. Saint-Laurent a donné l'assurance que le ministre des Finances, M. D.-C. Abbott, présenterait son budget de 1949, mais qu'il ne serait pas en mesure de le faire avant la fin de la session d'urgence. En l'occurrence, les Communes ont appris aussi que toutes les provinces du pays ont refusé les unes après les autres d'exécuter leur part de la loi sur les loyers. Seul le premier ministre de la province de Québec, M. Maurice Duplessis, a dit qu'il enverrait le gouvernement fédéral continuer de régir les loyers. Dans sa dernière lettre, il demande un exemplaire du bill que le gouvernement fédéral a l'intention de présenter aux Communes pour prolonger d'un an la loi sur les loyers.

Opinion de Kennedy  
Le premier ministre de l'Ontario, M. Thomas Kennedy, n'a pas eu des hésitations semblables. Dès le 23 octobre dernier, M. Kennedy répondait à M. Abbott en disant que "le gouvernement de la province d'Ontario estime que la région des loyers doit être administrée actuellement par votre gouvernement, et quand viendra l'année 1950 nous déciderons si nous devons intervenir."

## Incendie de \$100,000 à Drummondville

Le feu éclate au centre du quartier des affaires  
DRUMMONDVILLE, 1er. — (DNC) — Les flammes ont causé \$100,000 de dommages dans le centre commercial de Drummondville, la nuit dernière. Le feu

semble avoir éclaté dans la cuisine du restaurant R-100 et s'est promptement communiqué à tout l'édifice Ernest d'Etiole, s'étendant du No 213 au No 219 de la rue Heriot, dans le bas de la ville.

Les dommages les plus considérables ont été causés par l'eau et la fumée au magasin United, où on estime les pertes à \$50,000. Ce magasin occupait une superficie de 40 sur 120 pieds et employait 23 personnes. Le gérant, M. Théodore Marcotte, a dit ce matin qu'il avait la plus grande partie du stock ébréché avarié au delà de toute récupération.

Washington reconnaît pleinement Israël et la Transjordanie  
WASHINGTON, 1er. (PA) — Les autorités américaines espèrent aujourd'hui en un prochain règlement du conflit arabe-juaif, à présent que Washington a pleinement reconnu Israël et la Transjordanie. Elles espèrent aussi que cela augmentera les chances de l'entrée prochaine d'Israël aux Nations Unies et encourage les autres gouvernements à reconnaître la Transjordanie. (La Russie avait bloqué par vote son admission à l'ONU, l'an dernier.)

La Hongrie va se doter d'une autre constitution  
BUDAPEST, 1er. (Par E. Marton, PA) — La république de Hongrie, à son 40e anniversaire, est devenue aujourd'hui une "république du peuple" et le Front national de l'indépendance, nom de la coalition des partis (dominés par les communistes) composant le gouvernement, a pris le nouveau nom de Front du peuple de l'indépendance.

Le président Truman a officiellement reconnu les deux pays hier soir, selon sa promesse électorale à Israël. Truman avait donné une fois après les premières élections générales en 1946. La veille des élections d'Israël, Truman avait donné une reconnaissance "de facto" presque dès la création de l'Etat d'Israël le 14 mai dernier.

On doit rédiger une nouvelle constitution. Tout cela a été proclamé ce matin dans un discours de Rakosi et annoncé dans une proclamation officielle. Ce geste fait entrer la Hongrie dans la forme actuelle des autres "démocraties du peuple" de l'orbite de Moscou; dans le fond, elle avait cette forme depuis longtemps. Les changements se produisent trois jours avant le procès du cardinal Mindszenty, accusé de conspiration contre le gouvernement.

Mais la reconnaissance "de jure" est la reconnaissance légale, avec échange de diplomates. Disant qu'il s'agit pas de marché avec les frontières du Negev, et d'assumer la responsabilité de rompre les négociations. Un délégué égyptien a quitté la conférence pour soumettre à son gouvernement du Caire un plan de règlement offert par le médiateur Bunche de l'ONU.

Le parti des petits proprios, qui eut une forte majorité aux dernières élections libres de Hongrie en 1945, avait l'arrivée des communistes au pouvoir en mai 1947, sur 10 des 43 sièges au Conseil suprême du Front du peuple. La déclaration officielle dit qu'il aura "liberté absolue de religion" dans la nouvelle république, mais la république répoussera "si l'Eglise se sert de ses relations internationales pour appuyer les ennemis internes et externes de la démocratie du peuple". On déclare aussi que les imperialistes américains et leurs satellites remplacent maintenant les fascistes allemands comme les ennemis des démocrates du peuple, mais la Hongrie vise à maintenir ses relations amicales, économiques et politiques, avec tous les pays, pourvu qu'ils n'interviennent pas dans nos affaires internes.

La Transjordanie, reconnue par les E.-U. hier, est indépendante depuis 1946, alors que l'Angleterre la reconnut comme Etat indépendant, et Abdullah changea son titre d'émir pour celui de roi. Avant la 2e Guerre mondiale, ce pays était un district de la Syrie. Il fut administré par l'Angleterre, comme la Palestine après la guerre. En 1922,

Quand les échelles furent hissées pour atteindre le deuxième étage où se trouve le café R-100, les flammes léchaient les échelles. On employa jusqu'à cinq jets d'eau, à la fois du côté arrière et par des trous dans la toiture.

Ben-Gurion n'a rien dit des négociations d'armistice judéo-égyptien à Rhodes; les derniers rapports de l'Etat mandant que les Egyptiens seront obligés de faire des concessions majeures, sur les frontières du Negev, et d'assumer la responsabilité de rompre les négociations. Un délégué égyptien a quitté la conférence pour soumettre à son gouvernement du Caire un plan de règlement offert par le médiateur Bunche de l'ONU.

Elle échappe à son ravisseur en sautant d'une auto en marche  
MONTREAL, 1er. (PC) — Une jeune Ukrainienne de 10 ans a raconté aujourd'hui comment elle avait sauté d'une automobile en marche, jeudi dernier, après avoir été fait prisonnière par "un homme d'âge moyen, aux cheveux noirs".

La stratégie conservatrice, au contraire, veut que la lutte se fasse entre les deux candidats en présence et non pour "deux personnes qu'on ne verra jamais".

Les flammes furent maîtrisées en une heure environ, mais elles avaient causé une vive consternation dans cette section de la ville, où se trouvent la plupart des commerces les plus importants de la ville.

Le candidat libéral officiel, M. Paul Trépan, a dit qu'il n'a rien dit des négociations d'armistice judéo-égyptien à Rhodes; les derniers rapports de l'Etat mandant que les Egyptiens seront obligés de faire des concessions majeures, sur les frontières du Negev, et d'assumer la responsabilité de rompre les négociations. Un délégué égyptien a quitté la conférence pour soumettre à son gouvernement du Caire un plan de règlement offert par le médiateur Bunche de l'ONU.

Le parti des petits proprios, qui eut une forte majorité aux dernières élections libres de Hongrie en 1945, avait l'arrivée des communistes au pouvoir en mai 1947, sur 10 des 43 sièges au Conseil suprême du Front du peuple. La déclaration officielle dit qu'il aura "liberté absolue de religion" dans la nouvelle république, mais la république répoussera "si l'Eglise se sert de ses relations internationales pour appuyer les ennemis internes et externes de la démocratie du peuple". On déclare aussi que les imperialistes américains et leurs satellites remplacent maintenant les fascistes allemands comme les ennemis des démocrates du peuple, mais la Hongrie vise à maintenir ses relations amicales, économiques et politiques, avec tous les pays, pourvu qu'ils n'interviennent pas dans nos affaires internes.

Le candidat libéral officiel, M. Paul Trépan, a dit qu'il n'a rien dit des négociations d'armistice judéo-égyptien à Rhodes; les derniers rapports de l'Etat mandant que les Egyptiens seront obligés de faire des concessions majeures, sur les frontières du Negev, et d'assumer la responsabilité de rompre les négociations. Un délégué égyptien a quitté la conférence pour soumettre à son gouvernement du Caire un plan de règlement offert par le médiateur Bunche de l'ONU.

## Moscou prend peur

Mais pourquoi Staline s'est-il jugé à propos de donner son appui personnel à la plus récente "offensive de paix" de Moscou? Je l'ai dit maintes fois: parce que les Russes sont inquiétés par la force croissante de l'opposition au communisme. La plupart des observateurs occidentaux ont dit que l'offensive de paix est destinée à endormir l'Occident dans un sentiment de sécurité et à affaiblir ainsi la campagne contre le communisme.

## St-Laurent démolit Drew et il est félicité par Coldwell

St-Laurent critique les provinces d'hésiter devant les loyers et la margarine, parle d'un projet de Commission de la radio et promet le budget pour bientôt. — La C.C.F. soumet à son tour une motion de non-confiance.

## Anniversaire

Le 1er Louis St-Laurent observe aujourd'hui son anniversaire de naissance, étant né à Compton le 1er février 1882. Les gens des Cantons de l'Est souhaitent longue vie au premier ministre du Canada.

## Le premier ministre s'avère combattif

St-Laurent critique les provinces d'hésiter devant les loyers et la margarine, parle d'un projet de Commission de la radio et promet le budget pour bientôt. — La C.C.F. soumet à son tour une motion de non-confiance.

## St-Laurent à Montréal le 5 mars

MONTREAL, 1er. — Le très honorable Louis-S. St-Laurent, premier ministre du Canada, viendra à Montréal le 5 mars, accompagné de Mme St-Laurent, et ils seront officiellement accueillis à l'université de Montréal et à l'université McGill. Il est possible que M. et Mme St-Laurent aient le temps de visiter d'autres institutions au cours de la journée. A la suite de son élection au poste de premier ministre, M. St-Laurent reçoit des invitations de plusieurs organismes de la métropole, et il a fixé au 5 mars la date de sa visite à notre ville.

## BULLETINS

Un incendie a ravagé l'hôtel Grand View de bonne heure aujourd'hui et le chef Ira Dunham a dit qu'il y a tout lieu de croire que des personnes y ont péri. Dunham a ajouté que de 35 à 40 personnes dormaient quand le feu s'est déclaré dans l'édifice de 3 étages. "Quelques-unes sont encore là", a-t-il dit.

## La Norvège et le Danemark dans le pacte, bientôt?

COPENHAGUE, 1er. — (PA) — L'attitude de la Scandinavie au sujet du pacte de sécurité de l'Atlantique-Nord sera peut-être déterminée définitivement d'ici à 7 ou 10 jours. Les trois pays n'ont pu s'entendre sur un programme conjoint, après des mois de conférences, mais ils sont maintenant libres de prendre une décision individuelle.

## Washington reconnaît pleinement Israël et la Transjordanie

WASHINGTON, 1er. (PA) — Les autorités américaines espèrent aujourd'hui en un prochain règlement du conflit arabe-juaif, à présent que Washington a pleinement reconnu Israël et la Transjordanie. Elles espèrent aussi que cela augmentera les chances de l'entrée prochaine d'Israël aux Nations Unies et encourage les autres gouvernements à reconnaître la Transjordanie. (La Russie avait bloqué par vote son admission à l'ONU, l'an dernier.)

## Trois enfants périssent dans les flammes

BRISTOL-MINES, Québec, 1er. — (PC) — Luttant contre des voisins qui la retenaient pour se porter à leur secours, une mère a été témoin d'un incendie dans lequel ses trois enfants ont péri.

## Pleine liberté à tous en Israël, ami de tous pays

TELL-AVIV, 1er. — (PA) — Israël n'a rien dit des négociations d'armistice judéo-égyptien à Rhodes; les derniers rapports de l'Etat mandant que les Egyptiens seront obligés de faire des concessions majeures, sur les frontières du Negev, et d'assumer la responsabilité de rompre les négociations. Un délégué égyptien a quitté la conférence pour soumettre à son gouvernement du Caire un plan de règlement offert par le médiateur Bunche de l'ONU.

## Le feu éclate au centre du quartier des affaires

DRUMMONDVILLE, 1er. — (DNC) — Les flammes ont causé \$100,000 de dommages dans le centre commercial de Drummondville, la nuit dernière. Le feu

## Les conservateurs se plaignent du "cri de race" dans Nicolet

NICOLET, 1er. (PC) — La lutte en vue des élections de lundi prochain se fait surtout entre le candidat libéral officiel, M. Paul Trépan, et M. Romulus Manseau, descendant d'une des vieilles familles du comté, s'adresse surtout à la population rurale. Il a promis d'appuyer le parti libéral s'il est élu.

## Les marins de Québec protestent

QUEBEC, 1er. — (DNC) — L'un des marins canadiens, section de Québec, a protesté hier soir contre l'attitude des armateurs qui veulent baisser les salaires de \$20 à \$50 par mois, et une résolution a été adoptée pour appuyer les marins d'Halifax qui peuvent se mettre en grève pour revendiquer leurs droits. Des télégrammes de protestation ont été adressés au T. H. Louis St-Laurent, premier ministre du Canada, et aux honorables Lionel Chevrier, ministre du Transport et Humphrey Mitchell, ministre du Travail. Les marins demandent à nos ministres fédéraux d'user de leur influence pour empêcher que la marine marchande canadienne soit sabotée et d'écrire que le charbonnage a été déclaré en faillite. Plus de 125 membres de l'Union assistaient à cette assemblée où le vice-président régional, M. Théodore Roy était présent.

## Fort inondation à Longueuil cette nuit

MONTREAL, 1er. — (PC) — Plus de 200 citoyens de Longueuil, banlieue de Montréal, ont été chassés de leur maison, cette nuit, par une crue soudaine du St-Laurent, causée par un amoncellement de glace. On n'a rapporté aucune perte de vie ni même de blessures, mais la plupart des gens durent être évacués à l'aide de chaloupe, après s'être réfugiés aux étages supérieurs et même sur les toitures de leurs demeures. On dit que c'est la plus dévastatrice inondation depuis la grande crue des eaux du printemps de 1945.

## St-Laurent démolit Drew et il est félicité par Coldwell

St-Laurent critique les provinces d'hésiter devant les loyers et la margarine, parle d'un projet de Commission de la radio et promet le budget pour bientôt. — La C.C.F. soumet à son tour une motion de non-confiance.

## Le feu éclate au centre du quartier des affaires

DRUMMONDVILLE, 1er. — (DNC) — Les flammes ont causé \$100,000 de dommages dans le centre commercial de Drummondville, la nuit dernière. Le feu

## Washington reconnaît pleinement Israël et la Transjordanie

WASHINGTON, 1er. (PA) — Les autorités américaines espèrent aujourd'hui en un prochain règlement du conflit arabe-juaif, à présent que Washington a pleinement reconnu Israël et la Transjordanie. Elles espèrent aussi que cela augmentera les chances de l'entrée prochaine d'Israël aux Nations Unies et encourage les autres gouvernements à reconnaître la Transjordanie. (La Russie avait bloqué par vote son admission à l'ONU, l'an dernier.)

## Trois enfants périssent dans les flammes

BRISTOL-MINES, Québec, 1er. — (PC) — Luttant contre des voisins qui la retenaient pour se porter à leur secours, une mère a été témoin d'un incendie dans lequel ses trois enfants ont péri.

## Le feu éclate au centre du quartier des affaires

DRUMMONDVILLE, 1er. — (DNC) — Les flammes ont causé \$100,000 de dommages dans le centre commercial de Drummondville, la nuit dernière. Le feu

## Washington reconnaît pleinement Israël et la Transjordanie

WASHINGTON, 1er. (PA) — Les autorités américaines espèrent aujourd'hui en un prochain règlement du conflit arabe-juaif, à présent que Washington a pleinement reconnu Israël et la Transjordanie. Elles espèrent aussi que cela augmentera les chances de l'entrée prochaine d'Israël aux Nations Unies et encourage les autres gouvernements à reconnaître la Transjordanie. (La Russie avait bloqué par vote son admission à l'ONU, l'an dernier.)

## Le feu éclate au centre du quartier des affaires

DRUMMONDVILLE, 1er. — (DNC) — Les flammes ont causé \$100,000 de dommages dans le centre commercial de Drummondville, la nuit dernière. Le feu

## Washington reconnaît pleinement Israël et la Transjordanie

WASHINGTON, 1er. (PA) — Les autorités américaines espèrent aujourd'hui en un prochain règlement du conflit arabe-juaif, à présent que Washington a pleinement reconnu Israël et la Transjordanie. Elles espèrent aussi que cela augmentera les chances de l'entrée prochaine d'Israël aux Nations Unies et encourage les autres gouvernements à reconnaître la Transjordanie. (La Russie avait bloqué par vote son admission à l'ONU, l'an dernier.)

## Trois enfants périssent dans les flammes

BRISTOL-MINES, Québec, 1er. — (PC) — Luttant contre des voisins qui la retenaient pour se porter à leur secours, une mère a été témoin d'un incendie dans lequel ses trois enfants ont péri.



Le 1er Louis St-Laurent observe aujourd'hui son anniversaire de naissance, étant né à Compton le 1er février 1882. Les gens des Cantons de l'Est souhaitent longue vie au premier ministre du Canada.

## St-Laurent à Montréal le 5 mars

MONTREAL, 1er. — Le très honorable Louis-S. St-Laurent, premier ministre du Canada, viendra à Montréal le 5 mars, accompagné de Mme St-Laurent, et ils seront officiellement accueillis à l'université de Montréal et à l'université McGill. Il est possible que M. et Mme St-Laurent aient le temps de visiter d'autres institutions au cours de la journée. A la suite de son élection au poste de premier ministre, M. St-Laurent reçoit des invitations de plusieurs organismes de la métropole, et il a fixé au 5 mars la date de sa visite à notre ville.

## BULLETINS

Un incendie a ravagé l'hôtel Grand View de bonne heure aujourd'hui et le chef Ira Dunham a dit qu'il y a tout lieu de croire que des personnes y ont péri. Dunham a ajouté que de 35 à 40 personnes dormaient quand le feu s'est déclaré dans l'édifice de 3 étages. "Quelques-unes sont encore là", a-t-il dit.

## Trois enfants périssent dans les flammes

BRISTOL-MINES, Québec, 1er. — (PC) — Luttant contre des voisins qui la retenaient pour se porter à leur secours, une mère a été témoin d'un incendie dans lequel ses trois enfants ont péri.

## Fort inondation à Longueuil cette nuit

MONTREAL, 1er. — (PC) — Plus de 200 citoyens de Longueuil, banlieue de Montréal, ont été chassés de leur maison, cette nuit, par une crue soudaine du St-Laurent, causée par un amoncellement de glace. On n'a rapporté aucune perte de vie ni même de blessures, mais la plupart des gens durent être évacués à l'aide de chaloupe, après s'être réfugiés aux étages supérieurs et même sur les toitures de leurs demeures. On dit que c'est la plus dévastatrice inondation depuis la grande crue des eaux du printemps de 1945.

## St-Laurent démolit Drew et il est félicité par Coldwell

St-Laurent critique les provinces d'hésiter devant les loyers et la margarine, parle d'un projet de Commission de la radio et promet le budget pour bientôt. — La C.C.F. soumet à son tour une motion de non-confiance.

## Trois enfants périssent dans les flammes

BRISTOL-MINES, Québec, 1er. — (PC) — Luttant contre des voisins qui la retenaient pour se porter à leur secours, une mère a été témoin d'un incendie dans lequel ses trois enfants ont péri.

**De la Variété CE SOIR à CHLT**  
**900 au Cadran**  
 7.45 heures—MORALE EN CHANSONS  
 René Caron et P.-M. Robidoux  
 8.00 heures—L'EMISSION DE JULIETTE  
 BELIVEAU  
 8.30 heures—NEW-YORK VS SHERBROOKE  
 10.45 heures—CONTE D'YVES THERIAULT  
 11.00 heures—BENNY GOODMAN ET ORCHESTRE

**\$115.00 au Rex**  
**jeudi et vendredi**

Jeudi et vendredi soirs derniers.  
 Photo-Nite offert à la somme de \$100.  
 à Mlle Mathilda Duquette domiciliée à 32-B, rue Gillespie et à Mlle Marie-Jeanne Nault domiciliée à 77, rue Alexandre. L'offre pour jeudi et vendredi prochain est de \$115.00.

**Montres réparées**  
 EN 5 JOURS

**CARON & FILS ENR.**  
 30 ans d'expérience  
 MONTRES: Mercury, Rotary, Malco  
 COUPELLERIE: 1847 Rogers  
 Community  
 Diamants — Bijoux — Argenterie  
 Plumes Waterman  
 154, rue Belvédère Sud. Tél. 3529R

Nine furent: Miles Emilienne Brière et Rita Gingras qui regardent respectivement, une jolie lampe de table, don de la feronnière ALCIDE TRUDEAU, 130, rue Alexandre, et deux paires de bas de nylon, don du Cinéma REX.

A l'écran à partir de mercredi jusqu'à samedi, inclusivement: "Northwest Outpost", grand film d'aventures avec les chanteurs bien connus Nelson Eddy et Ilona Massey. Comme deuxième attraction, Mickey Rooney dans "Killer McCoy". Également au programme, le dernier épisode de "Superman".

**ATTENTION:** Chaque vendredi soir, à cause de la longueur des programmes, il n'y aura qu'une seule représentation à 7.30 h. Les portes ouvriront à 7 h. Vendredi soir prochain, concours comique avec René Caron.

GRANBY, 1er.—(Spéciale).—Un autobus de la Cie de Transport Provincial a dérapé rue Principale, dimanche, fauchant deux poteaux du réseau électrique, ce qui priva Granby d'éclairage durant une quinzaine de minutes. Personne n'a été blessé.



**Guétary à Sherbrooke:** — Le cinéma, la radio, la scène ont fait de Georges Guétary en moins de cinq ans, l'artiste le plus en vogue de l'heure. Ses films à Sherbrooke ont attiré des foules records et ses disques se vendent par centaines de milliers. On aura l'occasion de venir en contact direct avec cet ambassadeur de charme et de la romance lors du spectacle qu'il donnera sur la scène du théâtre Granada, le 8 février prochain.



De la variété ce soir à CHLT, 900 au cadran!

**Morale en chansons**  
 Le fantaisiste René Caron et le pianiste P.-M. Robidoux offriront un autre quart-d'heure amusant de chansons sous la rubrique MORALE EN CHANSONS. De l'humour, du rire et de l'improvisation... voilà ce qui vous attend ce soir à 7h.45 au poste de la Tribune.

**L'émission de Juliette Béliveau**  
 Notre grande comédienne nationale Juliette Béliveau se fait entendre en exclusivité à son émission que CHLT retransmet les mardis soirs à 8 heures. Sans savoir dans quelle situation nous la retrouverons nous sommes assurés qu'elle saura nous faire rire. Notons parmi les excellents interprètes qui l'entourent, Juliette Huot, Alain Gravel, Roland Desormeaux, diseuse, et l'orchestre d'Alan McIver.

**New-York vs Sherbrooke**  
 A l'arena local, les Rovers de

Le résumé des nouvelles de la journée sera entendu immédiatement après la joute de hockey, de sorte que rien ne sera perdu.

Les contes d'Yves Thériault. Continuant à offrir de la variété CHLT retransmettra à 10h.45 la lecture des contes d'un écrivain canadien Yves Thériault.

Et la soirée se terminera avec de la musique de danse avec le concours des orchestres les plus réputés.

Vous voyez donc que vous avez tout intérêt à placer et laisser l'indicateur de votre appareil à 900 ce soir à 8 heures. Sans savoir dans quelle situation nous la retrouverons nous sommes assurés qu'elle saura nous faire rire. Notons parmi les excellents interprètes qui l'entourent, Juliette Huot, Alain Gravel, Roland Desormeaux, diseuse, et l'orchestre d'Alan McIver.

Choses et autres  
 Les auditeurs qui doivent se lever à bonne heure sont invités à participer en grand nombre aux différents concours offerts par l'émission BONJOUR VOISIN que CHLT diffuse de 8 heures à 8 heures, du lundi au vendredi. A l'émission du samedi on ne répond qu'aux demandes spéciales. Vous pouvez entendre un disque de votre choix à cette émission en écrivant au soin du programme BONJOUR VOISIN! Participez aux concours et vous aussi pourrez gagner un des magnifiques prix offerts aux auditeurs de cette émission matinale.

Le jeune et populaire annonceur de CHLT, Wilfrid Lemoine, sera de retour à son travail la semaine prochaine. Il a été visité en fin de semaine par ses compagnons de travail René Caron et Yvan Fortier, de passage à Granby. Il se rétablit très vite et a laissé entendre qu'il s'ennuyait beaucoup de son travail. Notons aussi le succès que René Caron a remporté à Granby vendredi soir dernier. Il était l'artiste invité au Club Social Rita de Granby et il est intéressant de noter qu'il sut si bien attirer l'attention des spectateurs que l'on pouvait entendre cougier une souris. Pourtant, dans un grill, ce n'est pas si facile... Bravo René!

Les fidèles auditeurs du RADIO-THÉÂTRE DE CHLT ont pu entendre une farce de Molière habilement dirigée par Bertrand Gagnon



**Manse Scruton**  
 et son fameux piano

en vedette au populaire et magnifique hôtel  
**CHATEAU DU LAC**  
 MAGOG, Qué.

Situs à seulement 10 milles de Sherbrooke

TOUS LES SOIRS DE LUNDI AU SAMEDI INC.

Sur les ondes de CHLT de 10.45 à 11.00 h. p.m. chaque vendredi soir.

**SUR LES ONDES**

**MARDI**

CHLT 900 kc	CBF 690 kc	CKTS 1340 kc
9.00 Chats d'Europe de la musique	Contes d'Europe de la musique	Contes d'Europe de la musique
9.30		
9.45		
4.00 Pour Vous, Mesdames	Vous en suez	Style in Song
4.15 Pour Vous, Messieurs	Vous en suez	Women's News
4.30 Radio-Collège	Radio-Collège	Club School for Consumers
4.45		
5.00		
5.15		
5.30 Chantonnets	Faire part	Musical Program
5.45 Lesons C. G. Saint-Jean	Chantonnets	Medical Prog.
5.50 Intermedia		Local News
6.00		
6.15		
6.25 Intermedia		
6.30 Club "Star"	La Brève de l'actualité	Musical Prog.
6.45		
6.55		
7.00 Chantonnets	Un homme et son piano	My Friend Tom
7.15 Chantonnets	Solo Harmonica	
7.30 Chantonnets	B. L. Harmonica et B. L. Harmonica Club	
7.45 Morale en chansons	Les troubadours du Québec	Our Award Show
8.00 Juliette Béliveau	Le chat qui lit	In Search of a Citizenship
8.30 Hockey	L'heure du concert	Stonnie Stronberg Orchestra
9.00		
9.30	L'ami des parents	Let's Play Bridge
10.00 Radio-journal	deux heures	Big Town
10.15		
10.30		
10.45		
11.00 Benny Goodman	Artist	Harmonia House
11.10		
11.15		
11.30	Orchestre de danse	Contest Station
11.45		
12.00	Fin des émissions	Fin des émissions

**MERCREDI**

CHLT 900 kc	CBF 690 kc	CKTS 1340 kc
9.00		
9.30		
9.45		
6.45		
6.55		
7.00		
7.15		
7.30		
7.45		
8.00		
8.15		
8.30		
8.45		
9.00		
9.15		
9.30		
9.45		
10.00		
10.15		
10.30		
10.45		
11.00		
11.15		
11.30		
11.45		
12.00		
12.15		
12.30		
12.45		
1.00		
1.15		
1.30		
1.45		
2.00		
2.15		
2.30		
2.45		
3.00		
3.15		
3.30		
3.45		
4.00		
4.15		
4.30		
4.45		
5.00		
5.15		
5.30		
5.45		
6.00		
6.15		
6.30		
6.45		
7.00		
7.15		
7.30		
7.45		
8.00		
8.15		
8.30		
8.45		
9.00		
9.15		
9.30		
9.45		
10.00		
10.15		
10.30		
10.45		
11.00		
11.15		
11.30		
11.45		
12.00		
12.15		
12.30		
12.45		
1.00		
1.15		
1.30		
1.45		
2.00		
2.15		
2.30		
2.45		
3.00		
3.15		
3.30		
3.45		
4.00		
4.15		
4.30		
4.45		
5.00		
5.15		
5.30		
5.45		
6.00		
6.15		
6.30		
6.45		
7.00		
7.15		
7.30		
7.45		
8.00		
8.15		
8.30		
8.45		
9.00		
9.15		
9.30		
9.45		
10.00		
10.15		
10.30		
10.45		
11.00		
11.15		
11.30		
11.45		
12.00		
12.15		
12.30		
12.45		
1.00		
1.15		
1.30		
1.45		
2.00		
2.15		
2.30		
2.45		
3.00		
3.15		
3.30		
3.45		
4.00		
4.15		
4.30		
4.45		
5.00		
5.15		
5.30		
5.45		
6.00		
6.15		
6.30		
6.45		
7.00		
7.15		
7.30		
7.45		
8.00		
8.15		
8.30		
8.45		
9.00		
9.15		
9.30		
9.45		
10.00		
10.15		
10.30		
10.45		
11.00		
11.15		
11.30		
11.45		
12.00		
12.15		
12.30		
12.45		
1.00		
1.15		
1.30		
1.45		
2.00		
2.15		
2.30		
2.45		
3.00		
3.15		
3.30		
3.45		
4.00		
4.15		
4.30		
4.45		
5.00		
5.15		
5.30		
5.45		
6.00		
6.15		
6.30		
6.45		
7.00		
7.15		
7.30		
7.45		
8.00		
8.15		
8.30		
8.45		
9.00		
9.15		
9.30		
9.45		
10.00		
10.15		
10.30		
10.45		
11.00		
11.15		
11.30		
11.45		
12.00		
12.15		
12.30		
12.45		
1.00		
1.15		
1.30		
1.45		
2.00		
2.15		
2.30		
2.45		
3.00		
3.15		
3.30		
3.45		
4.00		
4.15		
4.30		
4.45		
5.00		
5.15		
5.30		
5.45		
6.00		
6.15		
6.30		
6.45		
7.00		
7.15		
7.30		
7.45		
8.00		
8.15		
8.30		
8.45		
9.00		
9.15		
9.30		
9.45		
10.00		
10.15		
10.30		
10.45		
11.00		
11.15		
11.30		
11.45		
12.00		
12.15		
12.30		
12.45		
1.00		
1.15		
1.30		
1.45		
2.00		
2.15		
2.30		
2.45		
3.00		
3.15		
3.30		
3.45		
4.00		
4.15		
4.30		
4.45		
5.00		
5.15		
5.30		
5.45		
6.00		
6.15		
6.30		
6.45		
7.00		
7.15		
7.30		
7.45		

## L'impôt sur le revenu frapperait le pourboire même inexistant!

Les garçons et filles de table sont-ils qui-vive de ce temps-ci, à la suite de certaines rumeurs voulant que le gouvernement soumette leurs pourboires à l'impôt sur le revenu dans un avenir rapproché.

Interrogé à cet effet, le directeur du bureau local d'impôt a répondu que rien d'officiel n'a encore été décidé, mais que la question est étudiée. Il a toutefois ajouté que le projet pourrait bien se matérialiser, vu que les pourboires constituent un revenu.

Interrogés à leur tour, les garçons et filles de table de la ville ne se sont pas dit tout à fait du même avis.

Un bon samaritain a suggéré un moyen très simple pour mettre fin au conflit: que personne ne donne jamais plus de pourboires!

Mais, il y a toujours l'étiquette qui oblige... Vous savez, ces vieux livres remplis de bons conseils qu'on imprime autrefois pour renseigner des belles manières aux gens? Aujourd'hui, paraît-il, on n'en a plus besoin, c'est premier arrivé, premier servi. Exemple: autobus!

En tout cas, l'étiquette veut un pourboire de dix pour cent. Avec les prix élevés de nos jours, pas surprenant que plusieurs s'oublient!

Dans les clubs et grills, les garçons de table ont déclaré que les pourboires ne sont que des compensations pour le bon service. C'est qui le donne n'a aucune entente avec l'employeur, pour passer presque toutes les soirs de la semaine dans la fumée, à veiller tard, et garder un bon sourire pour tous les "joyeux" qui sont parfois de bons clients et doivent être encouragés. Pas moyen de savoir ce qui arrive à ceux qui ne sont pas de bons clients.

C'est surtout dans cette "ligne" aussi que les pourboires ont le plus baissé depuis la fin de la guerre. Les gros généraux qui aimaient jadis exhiber le rouleau d'argent sont maintenant plus rares et selon l'avis de la plupart des garçons de table, les pourboires ont baissé de 50 pour cent depuis la fin des hostilités. Ils nous prient toutefois de remarquer que le client qui donne un pourboire n'a pas nécessairement perdu l'esprit; ça se fait encore!

Quant aux employés de tavernes, ils ne reçoivent pas beaucoup de pourboires, mais un salaire raisonnable est déjà là.

Les serveuses dans les restaurants et les salles à manger prétendent de leur part qu'elles ne retiennent pas de gros salaires déjà taxés et que les petits pourboires reçus sont bien mérités par la patience dont elles doivent faire preuve en servant certains "difficiles", en plus d'endurer les épiques et les farces de plusieurs qui ne pensent drôles!

Depuis que les taux des taxes et des barrières sont montés à 50 et 60 cents, ces derniers disent qu'ils ne connaissent plus la signification du mot pourboire.

"Pour boire il faut payer!" déclarent-ils.

Il ne faudrait pas manquer d'ajouter qu'ils n'en prennent pas au travail, par exemple. C'était un ordre. Heureusement, comme partout ailleurs, c'est parfois conge!

L'opinion du chef de chaussons est celle-ci: "S'ils taxent les pourboires, ils vont manquer leur coup avec moi, parce que je n'en prendrais plus de pourboires!" Pour son réconfort, un autre a répondu que c'est question de projet que pour les garçons de table dans les clubs.

Comment le total des pourboires serait-il calculé pour fin de trouver le pourcentage d'impôt payable? Il semble que les pourboires seraient évalués à dix pour cent du revenu de la caisse.

Imaginez maintenant de quelle façon sera reçu celui qui ne donne jamais de pourboires! Selon les garçons de table, cette dernière catégorie augmente un peu depuis quelque temps.

"Parfait! qu'y a-t-il pas toujours le plus pauvre non plus", a ajouté l'un d'eux avec un accent des pays d'en-haut.

"En tout cas, a conclu un autre, les pourboires ne devraient pas être taxés parce que ce sont des cadeaux. Et surtout, n'oubliez pas que les petits cadeaux entretiennent l'amitié!"

Morale de l'histoire: "Pour être bien servis, payez!"

Ce n'est toujours pas si mal quand on pense que nos amis d'outre-frontière ont le droit de sourire en plus: "Pay And Smile!"

René ROY



### Où bâtira-t-on le terminus?

— La construction d'un terminus d'autobus reste toujours d'actualité à Sherbrooke, surtout depuis que le conseil municipal a avisé les compagnies d'autobus interurbains de voir à stationner leurs véhicules ailleurs que dans nos rues. Les intéressés devront donc construire, mais où? Selon la rumeur, ils auraient l'œil sur l'un ou l'autre des deux immeubles que l'on voit ci-dessus. Sur la photo du haut, on reconnaît l'abattoir Hovey situé rue Lansdowne, non loin du marché. En bas, un immeuble de la rue Albert, près du parc de stationnement.

## Facteurs voulus Camirand candidat dans le Sud contre Bergeron

LAC-MÉGANTIC. (DNC) — Par une résolution adoptée à sa dernière assemblée régulière, la Chambre de Commerce de Lac-Mégantic demande au ministère des Postes d'établir un service de facteurs dans les limites de la ville. Copie de la résolution doit être envoyée à M. J.-A. Blanchette, député du comté de Compton aux Communes.

Cette question fut soulevée par M. Roland Ruel, résident du quartier nord, qui prétend que le bureau de poste central, situé rue Frontenac, dans le quartier centre, est trop éloigné d'une grande partie de la population qui demeure à une forte distance du bureau central.

Selon toutes apparences, les résidents du quartier nord seraient prêts à mettre un emplacement à la disposition du ministère des Postes pour l'établissement d'un sous-bureau de poste dans ce quartier.

M. Hector Blais, maître de poste à Lac-Mégantic, fait remarquer que, même avec l'établissement d'un sous-bureau de poste dans le quartier nord, les résidents de ce quartier seraient quand même obligés d'aller chercher leur courrier au bureau central. Le sous-bureau ne servirait qu'à la vente des timbres et au dépôt des lettres. Ils ont rappelé également qu'en outre d'intéresser à la chose publique, M. Camirand avait toujours été actif dans plusieurs domaines de la vie sherbrookeoise: intéressé particulièrement aux sports, hockey et baseball, à la Chambre de Commerce, etc. M. Camirand est un homme d'affaires bien connu, marié et père de deux enfants.

Vous en substance ce qu'a répondu M. Camirand à la délégation: "A la demande d'une nombreuse et imposante de contribuables, j'accepte de poser ma candidature dans le quartier Sud de municipalité de très près aux questions municipales depuis plusieurs années et, avec l'appui des électeurs je m'efforce d'être un conseiller actif, responsable, digne."

"Je ne serai pas le candidat d'un groupe ou d'une classe, mais je me propose, si les électeurs me font confiance, de consacrer mes énergies au bien-être de tous les citoyens et à l'avancement de mon quartier et de toute la ville."

"Dans le passé, mes concitoyens m'ont déjà invité à briguer les suffrages dans le quartier Sud. J'ai alors refusé. J'accepte maintenant parce que j'estime avoir le loisir voulu de me consacrer de toutes mes forces à la chose publique."

"J'ai été élevé dans le quartier Sud. J'y ai passé toute ma vie et je crois connaître les besoins de la population. Je n'ai aucune attache à l'hôtel de ville sans pour cela manifester d'aspersion de clocher."

Parmi les délégués qui ont rencontré M. Camirand, hier, on remarquait MM. Paul Lussier, J.-A. Méthivier, Adélaïde Braut, Albin Richer, James Kenally, Louis Blais, Lucien Hamel, Napoléon Gingras, Jacques Pigeon, Francis Gauvin et autres.



M. Carl CAMIRAND

## 2 acclamations hier à Coaticook

COATICOOK. (DNC) — M. Kenneth Walker a été élu conseiller par acclamation au siège no 7 de Coaticook, après avoir terminé le mandat de l'ancien maire Charles Akhurst.

M. Philippe Dupont, aussi élu par acclamation, au siège no 2; il succède à un conseiller sortant de charge, M. Hubert Rousseau.

Il y aura lutte pour le siège no 5, entre M. Moshe Crée, commerçant, et J.-N. White, sortant de charge, ainsi qu'entre M. Joseph Devault, ancien conseiller en 1940, et le Dr Romeo Fréchette au siège no 6. Le président d'élections était M. Romuald Dumont, secrétaire municipal.

## Industrie du papier à créer à Lac-Mégantic

LAC-MÉGANTIC. 1. (DNC) — A la dernière assemblée de la Chambre de Commerce de Lac-Mégantic, qui réunissait une vingtaine de membres, sous la présidence de M. Pierre Bellefleur, président de la succursale de la Banque de Montréal, on étudia les possibilités d'ouvrir à Lac-Mégantic même, le produit de la pulpe.

Cette question fut amenée par un membre de la Chambre, M. Jules Huard, qui déclara que, selon un travail de recensement fait il y a environ un an, il s'exporte à l'étranger une moyenne de 40,000 cordes de bois de pulpe par année depuis 1930. M. Huard déclara, entre autres, que l'an dernier, environ 20,000 cordes de ce bois avaient été expédiées à l'étranger, que dans les environs de Lac-Mégantic, il s'est déjà chargé plusieurs milliers de cordes de bois de pulpe, dont 14,000 à Springfield, 3,000 à St-Sébastien, 3,000 à Milan, 2,000 à St-Ovide. Il demanda si la Chambre ne pourrait créer un mouvement dans le but d'amener à Lac-Mégantic le développement du produit de la pulpe par les industries de l'endroit.

On s'est accordé à dire que la crainte de manquer de l'énergie électrique nécessaire pour le développement du bois de pulpe à Lac-Mégantic n'est plus justifiable aujourd'hui, à cause de l'amélioration de la situation au point de vue électrique.

On suggère que le président de la Chambre rencontre le président de la Lake Mégantic Pulp Co., M. G.-M. Stearns, pour discuter la chose avec lui. M. Stearns a émis l'opinion que si cette compagnie n'en était pas venue à faire la fabrication du papier à ses usines, elle s'occuperait de la matière première pour la même fabrication à l'étranger, c'est-à-dire qu'il manque de pouvoir dans le passé. "La transformation du bois de pulpe en pâte à papier pour fabriquer le papier, dit-il, demande beaucoup d'énergie électrique, que nous ne pouvons pas offrir à la compagnie." De plus, ajouta M. Stearns, il faut à la compagnie un coût de revient qui lui permette de faire concurrence aux autres compagnies.

Il fut finalement décidé que le président de la Chambre approche les autorités de la Lake Mégantic Pulp pour discuter le projet.

## 3 pouces de neige

Le mois de janvier s'est payé une couche de neige de trois pouces pour finir en... blancher. Avec les deux chutes de 5 pouces chacune, les 21 et 26 janvier, le mois, en tant que précipitation aura été à peu près normal.

Hier, le mercure est parti d'un bas de 30 au-dessous de zéro pour monter à un haut de 31 au-dessus, au thermomètre de la Station expérimentale de Lennoxville. L'an dernier, les fluctuations, à pareille date, avaient été beaucoup plus considérables, puisque le minimum était de 30 au-dessous de zéro et le maximum de 36 au-dessus.

Ce matin, le minimum était de 18 au-dessous de zéro et l'on prévoyait un dégel pour l'après-midi.

## L'aviation civile et les fréquences de radio

MONTREAL. — Le nombre sans cesse croissant des services aériens, exigeant un moyen de communication entre les aéroports en vol et les stations au sol, a provoqué une grave pénurie des fréquences radio utilisées pour ces communications et a rendu nécessaire un remaniement du plan de répartition des fréquences à travers le monde. Les experts de 25 pays et de quatre organisations internationales se réunissent, au cours de la troisième session de la Division des Télécommunications de l'OACI qui se tient actuellement à Montréal, un projet de plan de répartition des fréquences pour les routes aériennes internationales des 51 nations membres de l'Organisation de l'Aviation civile internationale.

Un premier pas vers l'élaboration de ce plan a été fait, en novembre dernier, à New Delhi, au cours d'une réunion régionale de l'OACI qui a abordé les besoins en fréquences de l'Asie du Sud-Est. Une réunion pour la répartition des fréquences en Europe se tient à Montréal en même temps que la session de la Division des Télécommunications.

## Réunions et Conférences

**AUJOURD'HUI**  
Club Rotary: Dîner hebdomadaire à 6 h.15, au New-Sherbrooke, suite de l'assemblée des directeurs.  
Gala paroissial: à la salle du St-Sacrement, 37, rue Mont-Plaisant, à 8 h.15.

**DEMAIN**  
Club Social: Dîner hebdomadaire à 6 h.30, au Club Social.  
Club Kiwanis: Dîner hebdomadaire à 8 h.00, au New-Sherbrooke.  
Les Elans: Assemblée mensuelle à 8 heures, à la loge 67, 9-A, rue Wellington-Nord.

## Les négociations sont reprises depuis ce matin même à Asbestos

Les ouvriers consentent à continuer le travail durant les négociations qui se font à l'aide de deux conciliateurs du ministère provincial du Travail. — La Fédération des employés de l'amiante participe aux discussions.

ASBESTOS, 1er. (DNC) — Une grève des employés de l'amiante semble de moins en moins probable aujourd'hui, alors qu'on recommence, à dix heures et quart, ce matin, les négociations entre la Canadian Johns-Manville et les syndiqués. Deux conciliateurs du ministère provincial du Travail, MM. Léopold Rogers et Jean-Paul Geoffroy, sont arrivés à Asbestos hier, quelques heures avant l'expiration du contrat de travail et se sont tout de suite mis à l'œuvre pour reprendre les négociations qui s'étaient brusquement arrêtées le 5 janvier.

A six heures et demie, hier soir, quelque 1,800 syndiqués se sont réunis en assemblée et l'on croit comprendre que les délégués des ouvriers y ont reçu leurs dernières instructions quant aux demandes à faire durant les séances de conciliation.

A ces séances, la compagnie est représentée par MM. C. M. McGaw et W. H. Soutar; les ouvriers, par M. Armand Larrière, président du syndicat local, par M. Rodolphe Hamel, président de la Fédération des employés de l'amiante.

Le Fédération des employés de l'amiante a actuellement une quinzaine de délégués à Asbestos, venant des centres miniers de Thetford-Mines, East-Broughton et Coleraine.

Le premier acte des conciliateurs du ministère du Travail a été d'obtenir des ouvriers que le travail se continue tant que dureront les négociations. Le contrat de travail expiré hier soir s'appliquait à quelque 1,800 ouvriers.

N. de la R. Quand les négociations furent interrompues, le 5 janvier, les clauses proposées par les ouvriers pour le renouvellement n'avaient pas toutes été rendues publiques. Nous apprenons de bonne source toutefois que les principales sont les suivantes: Salaire de base de \$1 l'heure, soit une augmentation de 15c; augmentation de 18 p. c. pour les ouvriers travaillant à la tâche; contribution de 3 p. c. des salaires par la compagnie à un fonds de sécurité; deux semaines de congé payé, au lieu d'une; neuf fêtes chômées avec salaire.

## Tout le conseil appuie le maire Goudreau à Asbestos

ASBESTOS, 1er. (DNC) — Tous les membres du conseil municipal qui administrent Asbestos durant les deux dernières années, se sont solidarisés avec le maire Albert Goudreau, hier soir, pour censurer les accusations portées dimanche par MM. Fidèle Lavigne, candidat à la mairie, et Roland Pelletier, chef créditiste. Ce fut à une assemblée que présida M. Philippe Roy, ex-

## Elections du Booster Club

Le Old Boys Booster Club de l'Académie St-Patrice a tenu ses élections mensuelles hier soir, avec le résultat suivant: président, M. M. Le Deshaies, 6, rue St-Gérard, président; W.-D. Baker, rue Wellington, 1er vice-président; Roger Gingues, 11, Avenue Laurier, 2e vice-président; B. Dutchburn, 101, rue Esplanade, secrétaire; et Yves Rouillard, de Windsor, assistant-secrétaire, quatre-vingt-quinze autres directeurs complétant l'exécutif élu pour le mois de février.

## Pas de hausses au Québec

MONTREAL, 1er. (PC) — Un parole de l'Association du service hospitalier du Québec déclare qu'on ne songe aucunement à imposer aux souscripteurs du Québec les augmentations allant jusqu'à 65 pour cent de la prime proposée pour les taux d'assurance de la Croix Bleue, en Ontario.

## Vieillard blessé à Valcourt

VALCOURT. (DNC) — M. Philippe Poulin, vieillard de 89 ans, est tombé sur la glace, en sortant de sa maison, et s'est brisé l'os de la hanche gauche. On le conduisit en ambulance à l'hôpital de St-Hyacinthe où, vu son âge avancé et son état plutôt faible, on ne peut rien faire. On le ramena donc chez lui, et il est retenu au lit. On craint pour sa vie.

## L'annexion de Terre-Neuve: un bienfait pour le Canada (G. Blanchette)

"En autant que je sache, un pays, ce n'est jamais nul en s'annexant; il est aussi bien situé stratégiquement que l'est celle de Terre-Neuve, ne s'est jamais nul en grossissant sa population de quelque 320,000 habitants laborieux, industriels et paisibles, et je suis persuadé que le 31 mars prochain, le Canada fera un pas de géant vers le statut d'une grande nation en adoptant Terre-Neuve comme 10e province."

"Deux ans après la Confédération, la population de l'île, consultée par voie de référendum, refusa par une écrasante majorité d'entrer dans la Confédération. En 1894, une grave crise financière éclata, entraînant la faillite de deux banques commerciales dont l'une était l'agent financier du gouvernement. L'île était en danger de faillite, le gouvernement terre-neuvien envoya alors une délégation à Ottawa, en 1895, pour tenter de sortir de ses difficultés financières au moyen d'un pacte d'union avec le Canada. A cette époque, le gouvernement canadien n'osa pas offrir à Terre-Neuve des conditions plus avantageuses que celles dont jouissaient les provinces canadiennes, puisqu'il aurait ensuite été contraint d'accorder les mêmes conditions aux autres provinces. C'est donc après l'échec de cette conférence que Terre-Neuve régla provisoirement ses problèmes en contractant un emprunt à long terme en Grande-Bretagne.

"Une prospérité mondiale fit ensuite croître à Terre-Neuve qu'elle parviendrait à survivre, mais quelques années après la guerre de 1914, le déficit de l'île devint trop lourd à porter. Puis, au milieu de la crise de 1930, en 1932 plus exactement, il fallut à l'île 56% de ses revenus seulement pour payer les intérêts de la dette insupportable infligée par les obligations de la Confédération. Le déficit de l'île se mit alors à se mettre sous la tutelle de Londres.

"L'été dernier, un nouveau pébécite mis le sort de Terre-Neuve entre les mains de ses habitants qui, par une majorité de 6,500, se montrèrent favorables à l'union au Canada.

"Les démarches furent donc entreprises, et les études poursuivies jusqu'à ce que l'on décide mutuellement que le 31 mars 1949 serait la date officielle de l'Union de Terre-Neuve aux autres provinces de la Confédération canadienne. Ce n'est donc qu'après 90 ans de participation à la confédération de Québec en 1864 sur le projet d'une Confédération canadienne, mais elle s'abstint de prendre part à la rédaction de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867.

## Mme M. O'Bready

Mme M. O'Bready est décédée hier soir à 73 ans.

Plusieurs familles avantageusement connues dans Sherbrooke et la région, viennent d'être éprouvées par la mort, survenue hier soir, de Mme M. O'Bready, née de Georgiana Babin, épouse de l'avocat Moïse O'Bready, ancien député du comté de Sherbrooke à la Législature. Mme O'Bready qui était âgée de 73 ans, est décédée hier soir, à neuf heures à l'hôpital St-Vincent-de-Paul après quelques jours de maladie. Elle était entrée à l'hôpital il y a moins d'une semaine et même dans le cours de la journée d'hier, son rétablissement s'annonçait rapide. Dans le cours de la soirée d'hier, elle eut une rechute et la fin est venue en l'espace de quelques minutes.

La défunte s'était beaucoup occupée d'œuvres, particulièrement des œuvres des Soeurs Grises. Elle avait été longtemps vice-présidente des Dames de Charité à l'époque où elle était à l'hôpital.

## 2e Soirée littéraire

Mme Poinso Chapuis

Avocate députée, vice-présidente du Parlement de France, Mme Poinso-Chapuis fut aussi ministre (la première femme à être ministre) dans le cabinet Schuman.

Voici, en peu de mots, les titres de la conférence que l'Alliance française fera entendre à l'auditorium qui se rendra jeudi soir, à l'hôtel New Sherbrooke.

Mme Poinso-Chapuis est orateur. Elle parlera de "La Femme française".



Mme M. O'BREADY

## Assermentation du juge Mitchell le 12 février

Me Redmond Hayes, c. r., bâtonnier du Barreau du St-François, annonce aujourd'hui que l'assermentation du nouveau juge Mitchell de la Cour supérieure pour le district du Saint-François, aura lieu samedi le 12 février prochain, à 2 heures de l'après-midi, et sera présidée par le juge en chef de la Cour Supérieure, l'honorable Orville S. Tyndale.

La nomination du nouveau juge, M. William Mitchell, a été officiellement prononcée par le s. h. Louis St-Laurent, premier ministre du Canada.

La cérémonie d'assermentation se déroulera comme suit: tout d'abord, le juge en chef, l'honorable juge D.-S. Tyndale, prononcera une allocution et fera la lecture de la commission du nouveau juge. Le juge en chef procédera ensuite à l'assermentation proprement dite; l'assermentation sera suivie de plusieurs allocutions qui seront prononcées par Me Redmond Hayes, c. r., bâtonnier, par les honorables juges C. D. Nihil, président-émergent du Barreau de Sherbrooke, Me Chas. Gervais, bâtonnier de l'Université Bishop; et finalement le nouveau juge portera solennellement la parole.

## Coopérateurs de l'habitation

Des cercles d'étude de coopérateurs dans la construction, spécialement organisés pour les ouvriers travaillant de nuit, seront inaugurés dimanche prochain, le 6 janvier, à l'école du Centre, à 10 heures de l'avant-midi.

M. Henri Beaugrand, du comité de surveillance du "Foyer coopératif de la Kayser", est le responsable de ces cours.

## Une petite alerte au C.P.R.

Les employés des bureaux de fret du Canadien Pacifique à 68, Belvedere, ont découvert hier après-midi que des "fournales" surchauffées avaient communiqué le feu à plancher sous leurs pieds. Avant l'arrivée des pompiers, ils avaient déjà commencé à maîtriser avec des extincteurs chimiques ce début d'incendie.

L'alerte a été donnée à 4 heures 28, hier après-midi. Les pompiers du poste no 1 ont répondu à l'appel.

## Ancien Magogois à sa retraite

On annonce aujourd'hui la retraite de M. Herbert-E. McDougall, gérant du bureau des ventes à la compagnie Dominion Textile Limitée, à Toronto.

M. McDougall était anciennement de Magog, où a occupé diverses fonctions dans la filature de cette ville jusqu'en 1930, avant de devenir chef de service des imprimés, pour la même compagnie, à Montréal.

Il sera remplacé par M. W.-D. Fleming, de Toronto.



### Fin d'un voyage de milliers de milles pour ces Estoniens

Un voyage qui les a forcés à traverser la moitié de l'Europe pour venir la domination russe se termine un cheveu. Plusieurs jeunes filles sont arrivées hier à Montréal et ont débarqué à l'aéroport de Dorval. Elles sont les premières d'un groupe de 500 qui viendront de Suède. L'arrivée s'annonce que les a-mis de Dorval à l'aéroport de Dorval. Ils ont en-cas les bureaux de douane pour inspection et enregistre-ment, ce qui a pris une heure. Les deux d'entre eux n'ont de par-tir à qui que ce soit avant d'avoir rempli cette formalité.

Le transatlantique était parti de Gœttingen, Suède. Ces Estoniens sont presque tous des experts de l'industrie du textile qui remplissent des positions dans les usines canadiennes. Ils ont été envoyés par le département canadien de l'Immigration.

Chaque d'eux a payé lui-même son voyage et a chargé famille à bord un capital d'un montant \$300. Depuis plusieurs années, les Estoniens ont été dérangés constamment ici et là en Europe, toujours un pas en avant des Russes. Ils se sont trouvés un refuge temporaire en Suède, en attendant de pouvoir compléter les arrangements nécessaires pour leur transport au Canada.

Plusieurs de leurs compatriotes étaient à l'aéroport de Dorval pour les recevoir, ainsi que des officiels de la compagnie Dominion Textile qui les emploient.

La plupart d'entre eux vendront travailler ici, à Sherbrooke. L'arrivée qui les a posés à Montréal est arrivée en retard et ils paraissent très fatigués, mais contents d'être enfin arrivés.

Certains ont amené tout de suite leur famille, tandis que d'autres ont dit qu'ils préféreraient attendre.



**M. J.-A. GOULET** qui, pour la 81ème année consecutive, est à la tête de la succursale sherbrookaise de la Sun Life Assurance Company of Canada. M. Goulet célébrera sa 30ème année avec la compagnie en 1949 et, comme membre du Sun Life Macaulay Club, il se propose d'assister à la convention Sun Life, à Hollywood, Floride, en avril de cette année.

Durant 84 mois consécutifs, il a eu l'honneur d'être membre du club de production mensuelle de sa compagnie, et pour la qualité de ses affaires, la Life Underwriters Association of Canada lui décerna le "National Quality Award" en 1947 et en 1948. M. Goulet est un ancien président de la succursale de Sherbrooke de la Life Underwriters Association.

### Transactions immobilières

Actes de vente enregistrés au Bureau d'enregistrement de Sherbrooke, durant la semaine finissant le 29 janvier 1949:

- J.-Appolinaire Dion à Florian Charest, de petite du lot 16-d, Rang 10, Ascot.
- Welles Lussard à J.-Honoré Roy, des lots 733-2 et 733-1-16, quartier Est.
- Général Préfontaine à Marie-Louise Hallé, de la 42 Individue de petite du lot 15-c, Rang 6, Ascot.
- Georges Grenier à Gérard Marquis, de petite du lot 37, quartier Nord.
- Mme Sinal Leblond à Sinal Robillard, du lot 1452-24, quartier Sud.
- Sinal Robillard à Adrien Parent, du lot 1452-24, quartier Sud.
- G.-A. Desmarais à Oscar Hénaire, du lot 1536-78, quartier Sud.
- Dr Yves Gauthier à Dr Fernand Tanguay, du lot 733-20, quartier Est.
- Victor Roy et Al. à Marcel Saulnier, du lot 729-554, quartier Est.
- Mme Albert-A. Carroli à Léo Lacharité, du lot 2-a, Rang 1, Ascot.
- Dr Paul Aréahault à Marcel Leclerc, Denis Bastien et Richard Provost, de petite du lot 970, Orford.
- Stas-H. Bachelier à La Société Coopérative Agricole de Sherbrooke, du lot 1242-10, Résidu du lot 1242-11, quartier Sud.
- Philias Turcotte à Garnet-H. Card, de petite du lot 15a, Rang 6, Ascot.
- Norman Darbyson à Garnet-H. Card, de ses droits sur le lot 16a, Rang 6, Ascot.
- Le Caisse Populaire Sociale de Sherbrooke à Euclide Langlois et Marius Langlois, du lot 1837-34, quartier Sud.
- Donaël McGee à Oscar Hénaire, du lot 733-20, quartier Est.
- Jules Marceau à Alfred Rud, de petite des lots 368-16 et 16, Lennoxville.
- Arthur-N. Lemire, René-Paul Lemire et Richard Lemire, à La Cité de Sherbrooke des lots 163-3, 10, 13, 18, 25, 33, Rang 6, Ascot. Ainsi que les lots 12, 9, 14, 26, 38, 43, 52, 59, 64, 94, 99, 104, 114, Résidu des lots 1-37, 44, 56, quartier Est.
- Clifford-A. Colby et Uxor à William-C. Featon, de petite des lots 191 et 192, Lennoxville.
- Joseph Sévigny à Gilles Dalgremont, de petite du lot 28, quartier Nord.

### M. J. Bégin fait l'historique de la sténographie

M. Joseph Bégin, sténographe officiel à la Cour supérieure depuis 42 ans, prononcera hier soir une conférence causée au dîner hebdomadaire du club Richelieu, au Club Social.

Il expliquera tout d'abord ce qu'est la sténographie, par son origine, de ses développements nombreux et tout à fait heureux, traits ensuite des difficultés et des joies de l'esténographe.

La sténographie, dit-il, est l'art de se servir de signes abrégés et conventionnels, pour noter la parole aussi brièvement qu'elle est prononcée.

L'invention de la sténographie, continue-t-il, paraît devoir être attribuée aux Grecs. Xénophon recueillait à l'aide de signes abrégés les entretiens de Socrate et de son maître. Mais c'est surtout chez les Romains que l'art sténographique a été perfectionné. En fait, le représentant de ce genre de travail, qui a été perfectionné par le premier ministre Duplessis, qui apportera sûrement des précisions sur ses intentions dès cet après-midi.

Dans les cercles parlementaires, ce matin, l'intérêt continue de graviter autour du projet d'un Code du Travail présenté par le gouvernement, projet qui suscite toujours maints commentateurs.

Une nouvelle déclaration du premier ministre est attendue et l'on a de plus en plus l'impression que le bill No 5 sera retiré, qu'il sera étudié, amendé et présenté de nouveau à la prochaine session.

L'opposition au projet actuel provient des milieux les plus divers, mais surtout de ceux qui ont des objections de nature technique et de nombreux observateurs font grand état d'un récent numéro de l'Action Catholique, qui réclamait, elle aussi, la remise à l'an prochain de ce projet de Code du Travail.

La déclaration faite dimanche soir par l'hon. Antonio Barret, déclaration dont les lecteurs de La Tribune ont déjà eu connaissance, laisse entendre qu'une telle éventualité était devenue fort possible. M. Barrette a même ajouté: "si (le Code) est retiré, ce ne sera pas à cause des protestations qu'il peut soulever, mais afin de donner au gouvernement le temps de recevoir plus de suggestions et de mettre son projet plus à point selon les opinions formulées par les intéressés."

Aujourd'hui les corridors du Parlement ont été, à certaines heures, débordants d'activité et ce n'est bientôt plus devenu un secret pour personne qu'une conférence se tenait "quelque part".

Fut-il question, au cours de ces délibérations, du Code du Travail? Evidemment, là, c'est le secret des dieux.

L'on s'accorde à dire que si le bill No 5 est retiré, il est probable qu'il ne sera pas avant un certain temps. Il pourra même subir sa seconde lecture. Advenant ce retrait "volontaire", ce sera le premier échec, si l'on peut employer le mot, du gouvernement Duplessis depuis que son fameux bill sur la taxe de "luxe" fut "bloqué" au Conseil législatif, en 1946.

Les patrons eux-mêmes ne permettent pas leur entente du bill No 5. C'est ainsi que le Conseil central des Associations patronales a remis hier à la presse le communiqué suivant:

Le Conseil central des associations patronales, lors de sa première réunion, a passé une résolution demandant à dix des principales Associations patronales de Québec et du district d'intervenir à l'effet de réclamer du gouvernement provincial de reporter à la session de l'an prochain l'étude du bill No 5, afin d'en permettre une étude complète par les intéressés dans le cours de l'année.

Le C. C. A. P. attire l'attention de ses membres sur les définitions dans le titre préliminaire du Code, où on remarque, particulièrement, l'exclusion de l'artisan et des coopératives agricoles ou sociétés agricoles, ce qui

posera un grave problème de coexistence.

Le C. C. A. P. estime que les articles 72 et 247 rendront cette concurrence encore plus implacable, à cause des distinctions qui y sont faites entre, d'une part, les cités et villes et les municipalités rurales et, d'autre part, entre les entreprises qui ont habituellement un personnel moyen plus ou moins de 10 employés dans l'année.

Le C. C. A. P. considère que le Code change toute la psychologie des sentences arbitrales et modifie radicalement les pouvoirs des arbitres patronaux.

L'article 172 fait de l'assesseur patronal un simple conseiller, du président du tribunal, le seul arbitre et le seul signataire de la sentence, et impose des charges pécuniaires additionnelles à l'employeur ou à l'Association patronale.

Le C. C. A. P. soumet que les Associations patronales doivent examiner soigneusement les articles qui regardent les syndicats professionnels (Art. 29 à 67), les diverses procédures pour la certification syndicale (Art. 134 à 148), les pouvoirs plus étendus accordés à la Commission des relations de travail (Art. 216 à 229), les dispositions relatives au salaire minimum (Art. 233 à 280) et les recours probables (Art. 281 et 282), les contraventions (Art. 283 à 300).

Le C. C. A. P. recommande à ses membres d'étudier l'interdiction prononcée contre les clauses de sécurité syndicales et les conseils qu'envisagent de résulter dans les relations patronales ouvrières, soit sur le plan de l'entreprise, soit sur celui de la profession.

Le C. C. A. P. reconnaît l'importance du projet et voudrait qu'on en fasse l'analyse économique. Voilà pourquoi il recommande la présence de ses membres à l'étude de tous les articles du Code, demande de présenter leurs suggestions au C. C. A. P. afin d'assurer une coordination du travail.

Le C. C. A. P. demande à ses membres de l'appuyer dans ses démarches pour que le bill No 5 soit remis à l'an prochain et que le gouvernement permette l'exposé complet des représentations patronales et ouvrières devant le Conseil supérieur du travail ou un de ses comités, qui pourrait tenir des séances publiques durant l'année 1949.

### Reélu maire: THEROUX a été réelu maire de la municipalité de St-François-Xavier de Brompton, pour un 2e mandat.



M. Wilfrid Theroux a été réelu maire de la municipalité de St-François-Xavier de Brompton, pour un 2e mandat.

### Piaque de bronze à l'auteur de "Tit-Coq"

C'est au milieu d'un grand concours du monde politique, social et religieux qu'a eu lieu samedi soir dernier au Gesù, la 101e représentation de "Tit-Coq", pièce en trois actes de M. Gratien Gélinas et la remise à l'auteur-acteur du trophée de la Société des auteurs Dramatiques par son président M. Louis Morisset.

Le trophée consiste en une plaque de bronze. Son honneur, le maire Hon. Joseph Jean, sollicité par M. Gratien Gélinas, l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province et par tout à tour la parole, félicitant M. Gélinas de ses succès artistiques.

Parmi les autres personnalités que l'on remarquait aux côtés d'honneur, mentionnons Son Excellence Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, Son Excellence l'ambassadeur de France au Canada, M. Françoise Gagné, Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal; l'hon. Wilfrid Gagnon; l'hon. Omer Côté, secrétaire de la province; M. le chanoine Lionel Ouellet; M. le chanoine Raoul Deniger, vice-recteur de l'université de Montréal.

M. Gratien Gélinas a remercié la Société des Auteurs et Dramatiques pour le magnifique témoignage qu'on venait de lui rendre.

M. Gélinas a promis de tenir de nouveau le trophée et de le remettre à son fils, le jeune Gratien Gélinas, qui a 43 ans et se propose de faire un doctorat en littérature de l'université de Montréal.

Mort typique d'un rat de cale

KINGS LYNN, Norfolk, Angleterre 1.—(Reuter).—On a retrouvé le corps d'un jeune Polonais enseveli dans un espace de 13 pouces carrés, entre une carrosserie de bois et le pont du navire finlandais Barosund. On croit qu'il s'agit d'un rat de cale.

Des mécaniciens avaient percé l'acier de la proue à l'aide de foreuses électriques après que des membres de l'équipage eurent entendu des coups de poing faibles venant de dessous le pont, au cours du voyage de Dantzig en Angleterre. On ne put rien faire en mer, car les coups de poing étaient si faibles qu'ils n'empêchèrent pas l'ouverture des soutes. Les coups de poing cessèrent vendredi.

Immédiatement après l'arrivée du navire, les mécaniciens se mirent à l'oeuvre. Un médecin fut mandé sur les lieux.

Dès que le trou pratiqué par les foreuses fut assez grand, un policier y introduisit pour trouver la victime reposant la face appuyée sur le bois dans l'espace se trouvant immédiatement au-dessous du pont. Près du corps, il put apercevoir des pains, des bouteilles de thé, des journaux et des cigarettes.

Présenté par M. Léo Thibault, M. Bégin fut remercié par M. Lucien Hébert.

A la table d'honneur, on remarquait Me Léon Côté, président, M. Joseph Bégin, conférencier, M. Louis Côté, Me Carrière Fortin, M. Emile Blais, M. Lucien Hébert.

MM. Armand Hébert et Jules Fortin furent présentés comme invités.

### Les patrons censurent à leur tour le Code du travail à Québec

QUÉBEC, 1er. — (Par Amédée Gaudreault, correspondant parlementaire de La Tribune). — Les délibérations de l'Assemblée législative reproduisent cet après-midi et l'on prévoit que plusieurs bills seront soumis à l'attention de la députation québécoise dès cette première séance. Jusqu'ici, les choses ont marché rondement et deux bills publics ont déjà subi leur troisième lecture. C'est donc dire que les membres du Conseil législatif auront du pain sur la planche, lorsqu'ils se réuniront à leur tour pour la première fois depuis l'ouverture de la session, demain, 2 février.

Il est possible que l'on s'occupe, cette semaine, à l'Assemblée législative, du moins en comité. Aucune révélation en ce sens n'a toutefois encore été faite par le premier ministre Duplessis, qui apportera sûrement des précisions sur ses intentions dès cet après-midi.

Le Code du Travail. Dans les cercles parlementaires, ce matin, l'intérêt continue de graviter autour du projet d'un Code du Travail présenté par le gouvernement, projet qui suscite toujours maints commentateurs.

Une nouvelle déclaration du premier ministre est attendue et l'on a de plus en plus l'impression que le bill No 5 sera retiré, qu'il sera étudié, amendé et présenté de nouveau à la prochaine session.

L'opposition au projet actuel provient des milieux les plus divers, mais surtout de ceux qui ont des objections de nature technique et de nombreux observateurs font grand état d'un récent numéro de l'Action Catholique, qui réclamait, elle aussi, la remise à l'an prochain de ce projet de Code du Travail.

La déclaration faite dimanche soir par l'hon. Antonio Barret, déclaration dont les lecteurs de La Tribune ont déjà eu connaissance, laisse entendre qu'une telle éventualité était devenue fort possible. M. Barrette a même ajouté: "si (le Code) est retiré, ce ne sera pas à cause des protestations qu'il peut soulever, mais afin de donner au gouvernement le temps de recevoir plus de suggestions et de mettre son projet plus à point selon les opinions formulées par les intéressés."

Aujourd'hui les corridors du Parlement ont été, à certaines heures, débordants d'activité et ce n'est bientôt plus devenu un secret pour personne qu'une conférence se tenait "quelque part".

Fut-il question, au cours de ces délibérations, du Code du Travail? Evidemment, là, c'est le secret des dieux.

L'on s'accorde à dire que si le bill No 5 est retiré, il est probable qu'il ne sera pas avant un certain temps. Il pourra même subir sa seconde lecture. Advenant ce retrait "volontaire", ce sera le premier échec, si l'on peut employer le mot, du gouvernement Duplessis depuis que son fameux bill sur la taxe de "luxe" fut "bloqué" au Conseil législatif, en 1946.

Les patrons eux-mêmes ne permettent pas leur entente du bill No 5. C'est ainsi que le Conseil central des Associations patronales a remis hier à la presse le communiqué suivant:

Le Conseil central des associations patronales, lors de sa première réunion, a passé une résolution demandant à dix des principales Associations patronales de Québec et du district d'intervenir à l'effet de réclamer du gouvernement provincial de reporter à la session de l'an prochain l'étude du bill No 5, afin d'en permettre une étude complète par les intéressés dans le cours de l'année.

Le C. C. A. P. attire l'attention de ses membres sur les définitions dans le titre préliminaire du Code, où on remarque, particulièrement, l'exclusion de l'artisan et des coopératives agricoles ou sociétés agricoles, ce qui

posera un grave problème de coexistence.

Le C. C. A. P. estime que les articles 72 et 247 rendront cette concurrence encore plus implacable, à cause des distinctions qui y sont faites entre, d'une part, les cités et villes et les municipalités rurales et, d'autre part, entre les entreprises qui ont habituellement un personnel moyen plus ou moins de 10 employés dans l'année.

Le C. C. A. P. considère que le Code change toute la psychologie des sentences arbitrales et modifie radicalement les pouvoirs des arbitres patronaux.

L'article 172 fait de l'assesseur patronal un simple conseiller, du président du tribunal, le seul arbitre et le seul signataire de la sentence, et impose des charges pécuniaires additionnelles à l'employeur ou à l'Association patronale.

Le C. C. A. P. soumet que les Associations patronales doivent examiner soigneusement les articles qui regardent les syndicats professionnels (Art. 29 à 67), les diverses procédures pour la certification syndicale (Art. 134 à 148), les pouvoirs plus étendus accordés à la Commission des relations de travail (Art. 216 à 229), les dispositions relatives au salaire minimum (Art. 233 à 280) et les recours probables (Art. 281 et 282), les contraventions (Art. 283 à 300).

Le C. C. A. P. recommande à ses membres d'étudier l'interdiction prononcée contre les clauses de sécurité syndicales et les conseils qu'envisagent de résulter dans les relations patronales ouvrières, soit sur le plan de l'entreprise, soit sur celui de la profession.

Le C. C. A. P. reconnaît l'importance du projet et voudrait qu'on en fasse l'analyse économique. Voilà pourquoi il recommande la présence de ses membres à l'étude de tous les articles du Code, demande de présenter leurs suggestions au C. C. A. P. afin d'assurer une coordination du travail.

Le C. C. A. P. demande à ses membres de l'appuyer dans ses démarches pour que le bill No 5 soit remis à l'an prochain et que le gouvernement permette l'exposé complet des représentations patronales et ouvrières devant le Conseil supérieur du travail ou un de ses comités, qui pourrait tenir des séances publiques durant l'année 1949.

Le C. C. A. P. reconnaît l'importance du projet et voudrait qu'on en fasse l'analyse économique. Voilà pourquoi il recommande la présence de ses membres à l'étude de tous les articles du Code, demande de présenter leurs suggestions au C. C. A. P. afin d'assurer une coordination du travail.

Le C. C. A. P. demande à ses membres de l'appuyer dans ses démarches pour que le bill No 5 soit remis à l'an prochain et que le gouvernement permette l'exposé complet des représentations patronales et ouvrières devant le Conseil supérieur du travail ou un de ses comités, qui pourrait tenir des séances publiques durant l'année 1949.

Le C. C. A. P. reconnaît l'importance du projet et voudrait qu'on en fasse l'analyse économique. Voilà pourquoi il recommande la présence de ses membres à l'étude de tous les articles du Code, demande de présenter leurs suggestions au C. C. A. P. afin d'assurer une coordination du travail.

Le C. C. A. P. demande à ses membres de l'appuyer dans ses démarches pour que le bill No 5 soit remis à l'an prochain et que le gouvernement permette l'exposé complet des représentations patronales et ouvrières devant le Conseil supérieur du travail ou un de ses comités, qui pourrait tenir des séances publiques durant l'année 1949.

### Onze enfants morts par le feu en Nlle-Ecosse

RIVIERE-HEBERT, N. E. 1er. — (PA).—Un deuxième incendie en cinq jours a porté hier à 12 le nombre de morts par le feu en Nouvelle-Ecosse. Deux jeunes enfants, Rodney MacArlene, âgé de 7 ans et son frère Wayne, âgé de 7 ans, sont morts dans l'incendie qui a détruit hier la demeure de leurs parents, M. et Mme MacArlene, à New-Waterford.

Le feu a éclaté à 11 heures, dans le centre minier situé près de la frontière du Nouveau-Brunswick.

M. et Mme MacArlene, un autre fils et les grands-parents ont pu s'échapper de la maison. Le père essaya plusieurs fois de rentrer dans la maison pour sauver ses deux garçons, mais il en a été empêché par un mur de flammes.

Le directeur du service des incendies, James Barkhouse, a déclaré que si l'état retourné une autre fois il n'aurait pas eu une chance de sortir vivant.

L'origine de l'incendie est inconnue. Le col. S.-S. Wright, commissaire provincial des incendies, a dit qu'il tendrait une enquête. Il avait déjà annoncé qu'il ferait enquête sur l'incendie de New-Waterford qui causa la mort de 10 personnes, dont 9 enfants de trois à 7 ans, en détruisant une maison à deux logements, New-Waterford est aussi un centre minier.

Si Staline est sincère qu'il vienne donc...

(Suite de la première) du commerce avec l'Ouest se tient mal d'affaire. Un autre fait qui trahit le Canada, c'est l'énergie avec laquelle les États-Unis se débarrassent de la 5e colonne rouge; depuis longtemps, les communistes y ont agi pas mal en liberté, mais maintenant la loi les atteint.

Présenté par M. Armand Rousseau, le conférencier fut remercié par M. Henri Delorme.

On remarqua à la table d'honneur MM. Narcisse Arbrevaux, vice-président québécois, en l'absence du président, le Dr René DuBerger, dirigeant l'Assemblée, Marc Gauthier, René Robert, Gaston Ledoux et Gilles Billigerson.

Le C. C. A. P. reconnaît l'importance du projet et voudrait qu'on en fasse l'analyse économique. Voilà pourquoi il recommande la présence de ses membres à l'étude de tous les articles du Code, demande de présenter leurs suggestions au C. C. A. P. afin d'assurer une coordination du travail.

Le C. C. A. P. demande à ses membres de l'appuyer dans ses démarches pour que le bill No 5 soit remis à l'an prochain et que le gouvernement permette l'exposé complet des représentations patronales et ouvrières devant le Conseil supérieur du travail ou un de ses comités, qui pourrait tenir des séances publiques durant l'année 1949.

Le C. C. A. P. reconnaît l'importance du projet et voudrait qu'on en fasse l'analyse économique. Voilà pourquoi il recommande la présence de ses membres à l'étude de tous les articles du Code, demande de présenter leurs suggestions au C. C. A. P. afin d'assurer une coordination du travail.

Le C. C. A. P. demande à ses membres de l'appuyer dans ses démarches pour que le bill No 5 soit remis à l'an prochain et que le gouvernement permette l'exposé complet des représentations patronales et ouvrières devant le Conseil supérieur du travail ou un de ses comités, qui pourrait tenir des séances publiques durant l'année 1949.

Le C. C. A. P. reconnaît l'importance du projet et voudrait qu'on en fasse l'analyse économique. Voilà pourquoi il recommande la présence de ses membres à l'étude de tous les articles du Code, demande de présenter leurs suggestions au C. C. A. P. afin d'assurer une coordination du travail.

Le C. C. A. P. demande à ses membres de l'appuyer dans ses démarches pour que le bill No 5 soit remis à l'an prochain et que le gouvernement permette l'exposé complet des représentations patronales et ouvrières devant le Conseil supérieur du travail ou un de ses comités, qui pourrait tenir des séances publiques durant l'année 1949.

Le C. C. A. P. reconnaît l'importance du projet et voudrait qu'on en fasse l'analyse économique. Voilà pourquoi il recommande la présence de ses membres à l'étude de tous les articles du Code, demande de présenter leurs suggestions au C. C. A. P. afin d'assurer une coordination du travail.

Le C. C. A. P. demande à ses membres de l'appuyer dans ses démarches pour que le bill No 5 soit remis à l'an prochain et que le gouvernement permette l'exposé complet des représentations patronales et ouvrières devant le Conseil supérieur du travail ou un de ses comités, qui pourrait tenir des séances publiques durant l'année 1949.

Le C. C. A. P. reconnaît l'importance du projet et voudrait qu'on en fasse l'analyse économique. Voilà pourquoi il recommande la présence de ses membres à l'étude de tous les articles du Code, demande de présenter leurs suggestions au C. C. A. P. afin d'assurer une coordination du travail.

Le C. C. A. P. demande à ses membres de l'appuyer dans ses démarches pour que le bill No 5 soit remis à l'an prochain et que le gouvernement permette l'exposé complet des représentations patronales et ouvrières devant le Conseil supérieur du travail ou un de ses comités, qui pourrait tenir des séances publiques durant l'année 1949.

Le C. C. A. P. reconnaît l'importance du projet et voudrait qu'on en fasse l'analyse économique. Voilà pourquoi il recommande la présence de ses membres à l'étude de tous les articles du Code, demande de présenter leurs suggestions au C. C. A. P. afin d'assurer une coordination du travail.

Le C. C. A. P. demande à ses membres de l'appuyer dans ses démarches pour que le bill No 5 soit remis à l'an prochain et que le gouvernement permette l'exposé complet des représentations patronales et ouvrières devant le Conseil supérieur du travail ou un de ses comités, qui pourrait tenir des séances publiques durant l'année 1949.

Le C. C. A. P. reconnaît l'importance du projet et voudrait qu'on en fasse l'analyse économique. Voilà pourquoi il recommande la présence de ses membres à l'étude de tous les articles du Code, demande de présenter leurs suggestions au C. C. A. P. afin d'assurer une coordination du travail.

Le C. C. A. P. demande à ses membres de l'appuyer dans ses démarches pour que le bill No 5 soit remis à l'an prochain et que le gouvernement permette l'exposé complet des représentations patronales et ouvrières devant le Conseil supérieur du travail ou un de ses comités, qui pourrait tenir des séances publiques durant l'année 1949.

Le C. C. A. P. reconnaît l'importance du projet et voudrait qu'on en fasse l'analyse économique. Voilà pourquoi il recommande la présence de ses membres à l'étude de tous les articles du Code, demande de présenter leurs suggestions au C. C. A. P. afin d'assurer une coordination du travail.

### Annexion de Terre-Neuve un bienfait pour le Canada...

(Suite de la page 3) intérêt de se joindre aux autres provinces du Dominion. L'aspect géographique de Terre-Neuve, le conférencier fournit quelques statistiques, soulignant principalement les ressources naturelles que l'île offre, comme les pêcheries, la pulpe et les gisements miniers et abondants.

"En résumé, dit encore le conférencier, la 10e province du Canada est sensiblement plus grande que l'Irlande, possédant une population de 320.000 âmes. Le Canada comprend maintenant quatre provinces maritimes et l'île recouvrira d'autres subventions annuelles du gouvernement fédéral, un avenir florissant est à l'horizon pour Terre-Neuve. Ses riches gisements miniers seront exploités sur une grande échelle, l'industrie de la pulpe continuera à croître et abondera, les habitants de l'île dont le revenu est très humble pour la plupart, bénéficieront de différentes mesures de sécurité sociale offertes par le gouvernement canadien.

"Dans l'ordre financier, le Canada assumera la dette de Terre-Neuve et prendra possession des fonds d'amortissement établis à l'égard de cette dette. Grâce à quelques autres ententes, le gouvernement fédéral prendra à sa charge plusieurs services nationaux, tandis que le gouvernement de l'île recouvrira d'autres subventions intéressantes. Il est donc très difficile de dire, exactement, laquelle des deux parties profitera le plus de l'union.

"C'est donc pourquoi, dit en terminant Me Blanchette, le suis convaincu que le 31 mars prochain, le Canada fera un pas de géant vers le statut d'une grande nation."

Présenté par Me Armand Rousseau, le conférencier fut remercié par M. Henri Delorme.

On remarqua à la table d'honneur MM. Narcisse Arbrevaux, vice-président québécois, en l'absence du président, le Dr René DuBerger, dirigeant l'Assemblée, Marc Gauthier, René Robert, Gaston Ledoux et Gilles Billigerson.

Le C. C. A. P. reconnaît l'importance du projet et voudrait qu'on en fasse l'analyse économique. Voilà pourquoi il recommande la présence de ses membres à l'étude de tous les articles du Code, demande de présenter leurs suggestions au C. C. A. P. afin d'assurer une coordination du travail.

Le C. C. A. P. demande à ses membres de l'appuyer dans ses démarches pour que le bill No 5 soit remis à l'an prochain et que le gouvernement permette l'exposé complet des représentations patronales et ouvrières devant le Conseil supérieur du travail ou un de ses comités, qui pourrait tenir des séances publiques durant l'année 1949.

Le C. C. A. P. reconnaît l'importance du projet et voudrait qu'on en fasse l'analyse économique. Voilà pourquoi il recommande la présence de ses membres à l'étude de tous les articles du Code, demande de présenter leurs suggestions au C. C. A. P. afin d'assurer une coordination du travail.

Le C. C. A. P. demande à ses membres de l'appuyer dans ses démarches pour que le bill No 5 soit remis à l'an prochain et que le gouvernement permette l'exposé complet des représentations patronales et ouvrières devant le Conseil supérieur du travail ou un de ses comités, qui pourrait tenir des séances publiques durant l'année 1949.

Le C. C. A. P. reconnaît l'importance du projet et voudrait qu'on en fasse l'analyse économique. Voilà pourquoi il recommande la présence de ses membres à l'étude de tous les articles du Code, demande de présenter leurs suggestions au C. C. A. P. afin d'assurer une coordination du travail.

Le C. C. A. P. demande à ses membres de l'appuyer dans ses démarches pour que le bill No 5 soit remis à l'an prochain et que le gouvernement permette l'exposé complet des représentations patronales et ouvrières devant le Conseil supérieur du travail ou un de ses comités, qui pourrait tenir des séances publiques durant l'année 1949.

Le C. C. A. P. reconnaît l'importance du projet et voudrait qu'on en fasse l'analyse économique. Voilà pourquoi il recommande la présence de ses membres à l'étude de tous les articles du Code, demande de présenter leurs suggestions au C. C. A. P. afin d'assurer une coordination du travail.

Le C. C. A. P. demande à ses membres de l'appuyer dans ses démarches pour que le bill No 5 soit remis à l'an prochain et que le gouvernement permette l'exposé complet des représentations patronales et ouvrières devant le Conseil supérieur du travail ou un de ses comités, qui pourrait tenir des séances publiques durant l'année 1949.

Le C. C. A. P. reconnaît l'importance du projet et voudrait qu'on en fasse l'analyse économique. Voilà pourquoi il recommande la présence de ses membres à l'étude de tous les articles du Code, demande de présenter leurs suggestions au C. C. A. P. afin d'assurer une coordination du travail.

Le C. C. A. P. demande à ses membres de l'appuyer dans ses démarches pour que le bill No 5 soit remis à l'an prochain et que le gouvernement permette l'exposé complet des représentations patronales et ouvrières devant le Conseil supérieur du travail ou un de ses comités, qui pourrait tenir des séances publiques durant l'année 1949.

Le C. C. A. P. reconnaît l'importance du projet et voudrait qu'on en fasse l'analyse économique. Voilà pourquoi il recommande la présence de ses membres à l'étude de tous les articles du Code, demande de présenter leurs suggestions au C. C. A. P. afin d'assurer une coordination du travail.

Le C. C. A. P. demande à ses membres de l



# La prévention, devoir primordial du médecin

Les 12.000 médecins du Canada ont pour principal objectif de réduire au minimum la partie thérapeutique de leur activité professionnelle, déclara l'Association médicale canadienne dans son message pour la Semaine nationale de la Santé. "Cela peut sembler paradoxal, mais c'est l'exacte vérité".

Une meilleure hygiène, l'immunisation, la pasteurisation ont grandement contribué à remporter de sensationnelles victoires sur certaines maladies dans la lutte entreprise pour la vie, et la profession médicale a été heureuse de jouer son rôle le plus actif dans ce combat pour le message. C'est ainsi l'apport des médecins que d'autres maladies redoutées seront une à une éliminées, pourvu que la science, la compétence et l'é-

ducation marcheront conjointement de l'avant.

Les médecins du Canada, de même que leurs 300.000 confrères des autres parties du monde, estiment que leur devoir primordial est d'aider l'humanité à se maintenir en santé. "L'Association médicale canadienne est donc heureuse de s'associer au but poursuivi par la Ligue canadienne de Santé, qui est d'éduquer la population pour qu'elle prenne bien soin d'elle-même et évite les maladies". "Nous croyons que les Canadiens bénéficieront d'un standard de soins médicaux qui se compare avantageusement avec ce qui existe ailleurs dans le monde. Nos médecins, nos infirmières et nos autres officiers de santé sont bien formés et aptes à rendre des services signalés".

Mais il reste encore beaucoup à faire avant d'atteindre l'objectif adopté par l'Association médicale, dont l'Association médicale canadienne fait partie, à savoir, l'accession par tous au niveau de santé le plus élevé possible. Tous les gens doivent non seulement bénéficier des soins et de la sauvegarde scientifiques modernes, mais aussi apprendre à faire attention et à se prévaloir des renseignements sur la santé et des organismes à leur disposition".

Une récente enquête menée à travers les E.-U.S., révèle que 75 p.c. des écoliers ont des défauts aux pieds; que 50 p.c. de ces défauts sont incurrables après l'âge de 10 ans et 80 p.c. l'âge de 16 ans. Jusque-là Massachusetts, Californie et Rhode Island sont les seuls États américains à avoir établi une loi obligeant les écoliers à

# Clôture d'une revue de mode

NEW-YORK, (PA) — L'auteur de la "petite robe noire", la professe de la femme d'affaires américaine, a jeté la note finale de l'élegance en présentant ses différents modèles à la clôture de la revue de mode new-yorkaise qui durait depuis près de dix jours. Cette entrée de modes n'est nulle autre que Nettie Rosenstein.

La brune couturière, toute menue, présente un groupe de ravissants ensembles pour le jour et le soir confectionnés dans des tissus les plus luxueux et les lignes les plus douces.

La vedette de cette magnifique collection était sans contredit la robe à silhouette "abat-jour" présentée dans une robe du soir de taffetas mauve avec jupe bouffante séparée en rangées exactement comme une lampe de boudoir.

Mme Rosenstein montra également des costumes droits avec cape dans le dos, des robes de cocktail très minces en taffetas bleu marine et des jupes conservant une légère ampleur pour les costumes.

Les modèles de Foxbrowne furent aussi une collection très intéressante. Elle exploite également la silhouette "abat-jour" pour ses robes du soir avec décolletés drapés dans les lignes souples qui conservent dans leur ensemble, la grâce et l'élegance de la nouvelle mode.

Joseph Whitehead, connu particulièrement pour l'élegance et le chic de ses robes du soir et ses rigilés, prend une nouvelle tendance cette année dans un groupe de petites robes de coton de styles très simples avec détails plus élaborés, de broderie et autres fantaisies.

Sur un examen médical pour les pieds.

# Le poulet rôti ou braisé...

(Suite de la page 6)  
on conseille d'en acheter un qui soit d'une catégorie supérieure. Les catégories B ou C dont l'apparence n'est pas aussi attrayante peuvent être aussi bonne si on a la précaution de dépecer l'oiseau avant de le faire cuire.

Lorsqu'on achète une poule pour la braiser, en faire un ragoût ou la faire frire, il est à conseiller de calculer une livre par personne si l'oiseau n'est pas vidé et 3-4 livre s'il est vidé. Le prix par livre d'une volaille vidée (éviscérée) est plus élevé que celui d'une volaille non vidée, mais le coût par livre de viande comestible est à peu près le même dans les deux cas, étant donné que la tête, les pieds et les viscères ne sont pas inclus dans le poids de la volaille vidée.

Les économistes ménagères du ministère fédéral de l'Agriculture vous offrent des conseils utiles pour dépecer et faire cuire une poule.

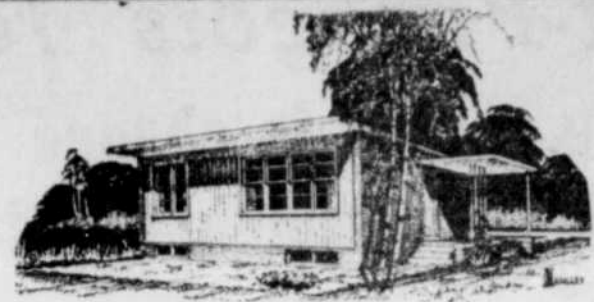
# Comment dépecer une poule pour la cuisson

Enlevez les pattes et sectionnez-les à la jointure. Enlevez les ailes en pratiquant une incision à travers la peau autour de l'aile près du corps, puis tirez et déboitez. Rognez les extrémités des ailes et faites cuire avec les abats pour obtenir une sauce. Séparez le dos de la poitrine en pratiquant une incision à travers la peau de chaque côté. Fendez le dos en deux dans le sens de la largeur.

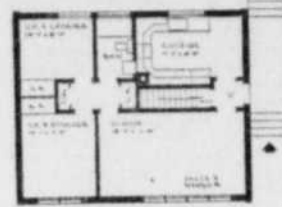
Si vous vous servez de ciseau, découpez le bréchet pour séparer la poitrine en deux.

**Pour cuire dans l'eau**  
Recouvrez la volaille dépecée d'eau froide, ajoutez un oignon, une ou deux tiges de céleri et une ou deux carottes et faites cuire lentement sans atteindre le point d'ébullition, jusqu'à ce que l'oiseau soit tendre, soit deux ou trois heures.

**Pour cuire dans un autoclave**  
Suivez les directions du fabricant qui recommande d'habitude d'ajouter environ deux tasses de liquide et de faire



PLAN NO. 48-23



**Plain-pied idéal** — Les élévations et la disposition des matériaux aident à rendre ce plain-pied des plus attrayants. Les deux murs du côté sont en brique, tandis que les deux autres ont un parement en bois vertical. Il y a un minimum d'espace perdu en passage dans ce modèle de maison. Les dimensions de la cuisine sont assez grandes et permettent de laisser un espace pour la salle à manger. Les dimensions extérieures sont de 32' par 25'4". La superficie du plancher, pour fins d'évaluation, est de 810 pieds carrés. La largeur minimum requise pour le terrain est de 50' sans passage, mais elle peut être réduite à 33' si l'entrée est préparée d'une autre façon pour satisfaire aux exigences d'un lot étroit.

- |   |  |
|---|--|
| cuire de 25 à 30 minutes à une pression de quinze livres. | Ou 1-2 c. à thé de sel d'oignon  |
| <b>Poulet en fricassée</b>                                | 1-2 tasse d'eau  |
| 1 poule de 5 à 6 livres                                   | Dépecez la poule pour servir.  |
| 1-2 tasse de lait   | Tranchez chaque morceau dans le lait. Roulez dans un mélange de farine, de sel et de poivre. Faites dorer le poulet dans le gras dans un poêlon. Transvasez les morceaux dans la casserole. Faites cuire l'oignon dans le gras laissé au fond du |
| 1-2 tasse de farine                                       |  |
| 2 c. à thé de sel   |  |
| 1-4 c. à thé de poivre                                    |  |
| 1-4 tasse de gras   |  |
| 1-4 tasse d'oignon émincé                                 |  |

poëlon. Incorporez ce qui reste de farine. Ajoutez ce qui reste de lait et d'eau en brassant jusqu'à ce que le mélange s'épaississe. Versez sur le poulet, couvrez et faites cuire à four modéré de 325°F. pour 1-2 à 2 heures. Six portions.

NOTE: On peut employer de l'eau à la place du lait.

# Prêts \$50 à \$1,000

Household Finance prête de l'argent comptant pour toute raison valable. Vous pouvez emprunter sans endosseurs ou sécurité bancaire pour payer vos...  
Comptes de médiane  
Comptes de combustion  
Comptes de réparation  
Taxes  
Dépenses imprévues

**Vous choisissez votre plan de remboursement**

Les prêts Household Finance sont négociés rapidement. Vous remboursez mensuellement et vous prenez 6, 12, 18 ou même 24 mois selon le plan que vous choisissez. Vous remboursez ainsi vos problèmes financiers à l'exemple de milliers de Canadiens.

Téléphonez, écrivez, ou visitez:  
**M. O. MALETTE, gérant**  
22, rue Albert (angle Wellington)  
SHERBROOKE, QUE. Tél. 4595

Heures de bureau: 9 à 5 ou sur rendez-vous  
Prêts consentis aux citoyens des villes voisines  
après un 70 jours d'attente

**PARTOUT SOLEX TOUJOURS INCANDESCENTES et FLUORESCENTES**

**Grâce à une production accrue LASALLE COKE "Chaleur sans perte" EST DE NOUVEAU DISPONIBLE EN QUANTITÉ**

aux nombreux consommateurs qui ne purent se procurer ce combustible supérieur pendant ces dernières années.

**POUR LIVRAISON IMMEDIATE**  
**COMMANDEZ DE VOTRE FOURNISSEUR DES MAINTENANT**



**Cinq générations** — Le petit Patrice Henri ne manquera pas d'attentions, dans la vie, avec trois grands-mères pour le gâter. Mme Arthur Jean, 71 ans, de Coleraine, qui tient le bébé sur ses genoux, est la grand-mère de sa grand-mère. Debout en arrière, se tiennent Mme Joseph Gouin, 57 ans, son petit-fils Omiel Henri, 29 ans, et sa fille, Mme Adélaïde Henri, 36 ans. Les trois petits de Drummondville. C'est le temps de chanter: Oh! là! là! quelle famille!

Environ 31.000.000 paires de souliers ont été manufacturés au Canada en 1948. Nulle part ailleurs dans le monde les femmes peuvent se procurer des souliers de grande qualité, à la page et confortables.

Dans le domaine de la chaussure la silhouette "pomp" sera très en vogue pour le printemps. Pour l'été, la sandale sera encore très populaire.

**2402**  
3125  
10-29

**PATRON No P-2402** — Charmant deux-pièces pour les premiers beaux jours du printemps. Ne tardez pas à préparer votre garde-robe pour la nouvelle saison.

Métrage P-2402 est offert dans les tailles 10-12, 14, 16, 18 et 20. Métrage pour la taille 16: 4 1/2 verges de tissu de 39 pouces. Les explications sont données en français.

L'industrie de la chaussure a commencé au Canada pendant le régime français. Des tanneurs français s'établirent au pays sous la requête de l'intendant Talon. Les Jésuites rapportent qu'en 1687 une industrie manufacturière des souliers était en pleine opération. C'est une des plus vieilles, sinon la plus ancienne du pays. Lors du premier recensement au Canada, il y avait 30 cordonniers pour une population de 3213. En 1871, un tiers de toutes les chaussures portées au Canada était de fabrication canadienne de cuir préparé également au Canada.

Lorsque vous achetez des souliers, examinez la forme, ceci est un facteur très important. Les formes des chaussures sont constituées de façon à donner le plus de confort possible à la structure de vos pieds afin que ceux-ci reposent dans une position normale.

**Versement au FISE**  
MANILLE, Philippines. — M. l'ambassadeur Carlos P. Romulo, représentant permanent des Philippines aux Nations Unies, a récemment annoncé un don de \$112.500 de son pays au Fonds international de secours à l'enfance des Nations Unies. Cette somme a été réunie par les soins du Comité national des Philippines pour l'Appel des Nations Unies en faveur de l'enfance.

**PET SHOP**

**LES SURHOMME**

**L'AGENT SECRET X-9**

**BRICK BRADFORD**

# Les banques canadiennes ont 7,000,000 de maîtres

Il y a sept millions de comptes en banque. Vous avez le vôtre à la banque de votre choix. Une banque n'existe que grâce à la confiance de ses déposants. C'est vous qui êtes le maître.

**Vos banques sont régies par des chartes octroyées par le Parlement fédéral qui les revisite tous les dix ans**

Tout d'abord, c'est le déposant qui est le facteur principal: la première préoccupation d'une banque, c'est la sécurité des fonds de ses déposants. Comme déposant ayant pleine liberté d'action, c'est vous qui conférez aux banques le pouvoir de répondre à vos besoins.

Et cela va très bien. Des autorités impartiales ont dit du système bancaire du Canada que c'est l'un des plus solides et des plus efficaces du monde.

Comparez cette coutume canadienne avec ce qui se passe dans les pays d'où la liberté est bannie, et où chaque banque est un instrument politique et chaque banquier, un fonctionnaire du gouvernement. Le monopole d'Etat de la banque; que les socialistes voudraient établir au Canada, permettrait à la politique de faire intrusion dans vos opérations de banque.

# Les St-François feront face aux Rovers ce soir

Page 8  
La Tribune, Sherbrooke,  
mardi, 1er février 1949

## Dans le monde du baseball

NEW-YORK, 1er. — Le gérant général des Yankees de New-York dit qu'il ne changera pas son équipe de 1949 pour les Indiens de Cleveland ou les Red Sox de Boston, qui sont pourtant arrivés en avant des Yankees dans la ligue Américaine de baseball, l'an dernier. Il n'y aura presque pas de changement à l'alignement des joueurs, mais ceux-ci seront mis en parfaite condition physique d'ici l'ouverture de la saison.

A Philadelphie, Connie Mack vient de faire savoir qu'il cédera pas Ferris Fain "pour \$500,000, et même si l'on me donnait Joe DiMaggio en retour". Fain n'a coté que \$10,000 aux Athletics qui l'achèteront du club de San-Francisco.

Dans la ligue Internationale, les Bisons de Buffalo viennent de s'assurer les services du vétéran Roger Cramer, qui évoluait dans les majeures pendant vingt ans. Cramer agit comme joueur-instructeur. Il a fait partie des Athlétiques de Philadelphie, des Sénateurs de Washington, des Red Sox de Boston et des Tigers de Détroit.

## Ils auront la chance de distancer le Royal

Ce soir, le St-François de Sherbrooke aura une autre belle opportunité d'augmenter son avance sur le Royal de Montréal, et peut-être même, de se rapprocher de la première position. Les hommes d'Ivan Dugre seront en effet opposés aux démentiers de la dernière position du classement, les Rovers de New-York. Pendant ce temps, les Montois de Frank Carlin auront la dure tâche d'affronter les Sénateurs d'Ottawa, sur "Toxale".

Après avoir remporté deux victoires d'affilée sur le Royal et sur les As de Québec, les locaux devraient sortir victorieux ce soir, même s'ils devront encore jouer sans le capitaine Bill Heindl qui pourra peut-être retourner au jeu contre Ottawa, jeudi.

Par ailleurs, les Rovers se feront confiance de leur victoire sur les Braves de Valleyfield, dimanche dernier, pour tenter de faire subir le même sort aux porte-couleurs de la Reine des Cantons de l'Est.

Plus tôt, par Phil Watson, les Rovers sont de rapides partisans qui ont pu compter sur certaines difficultés aux joueurs pesants groupés sur l'équipe locale. Jusqu'à date, les locaux ont pourtant réussi à amasser cinq victoires, amassant une fois au compte de 1-1.

Ce soir, il s'agit d'une visite des locaux aux Rovers. Ces derniers se voient forcé de jouer cette partie à Sherbrooke, étant dans l'impossibilité d'obtenir la glace du Madison Square Garden de New-York et ne semblant plus intéressés à aller évoluer à Lac-Placid.

Pendant ce temps, les hommes de Frank Carlin auront la tâche moins facile, puisqu'ils devront faire face aux puissants Sénateurs d'Ottawa qui mènent actuellement le classement de la Ligue Senior avec une série de 13 victoires consécutives, et une avance de 3 points sur le St-François de Sherbrooke.

En sept parties, Ottawa l'emporte quatre fois sur le Royal tandis que ces derniers se satisfaisaient de trois victoires. Maintenant que les effectifs du Royal sont affaiblis, on peut prévoir que les Sénateurs auront l'avantage et que le retour de Pete Morin n'apportera pas un grand changement, pas contre Ottawa du moins.

Par ailleurs, les Rovers se feront confiance de leur victoire sur les Braves de Valleyfield, dimanche dernier, pour tenter de faire subir le même sort aux porte-couleurs de la Reine des Cantons de l'Est.

Plus tôt, par Phil Watson, les Rovers sont de rapides partisans qui ont pu compter sur certaines difficultés aux joueurs pesants groupés sur l'équipe locale. Jusqu'à date, les locaux ont pourtant réussi à amasser cinq victoires, amassant une fois au compte de 1-1.

Ce soir, il s'agit d'une visite des locaux aux Rovers. Ces derniers se voient forcé de jouer cette partie à Sherbrooke, étant dans l'impossibilité d'obtenir la glace du Madison Square Garden de New-York et ne semblant plus intéressés à aller évoluer à Lac-Placid.

Pendant ce temps, les hommes de Frank Carlin auront la tâche moins facile, puisqu'ils devront faire face aux puissants Sénateurs d'Ottawa qui mènent actuellement le classement de la Ligue Senior avec une série de 13 victoires consécutives, et une avance de 3 points sur le St-François de Sherbrooke.

En sept parties, Ottawa l'emporte quatre fois sur le Royal tandis que ces derniers se satisfaisaient de trois victoires. Maintenant que les effectifs du Royal sont affaiblis, on peut prévoir que les Sénateurs auront l'avantage et que le retour de Pete Morin n'apportera pas un grand changement, pas contre Ottawa du moins.

Par ailleurs, les Rovers se feront confiance de leur victoire sur les Braves de Valleyfield, dimanche dernier, pour tenter de faire subir le même sort aux porte-couleurs de la Reine des Cantons de l'Est.

Plus tôt, par Phil Watson, les Rovers sont de rapides partisans qui ont pu compter sur certaines difficultés aux joueurs pesants groupés sur l'équipe locale. Jusqu'à date, les locaux ont pourtant réussi à amasser cinq victoires, amassant une fois au compte de 1-1.

Ce soir, il s'agit d'une visite des locaux aux Rovers. Ces derniers se voient forcé de jouer cette partie à Sherbrooke, étant dans l'impossibilité d'obtenir la glace du Madison Square Garden de New-York et ne semblant plus intéressés à aller évoluer à Lac-Placid.

Pendant ce temps, les hommes de Frank Carlin auront la tâche moins facile, puisqu'ils devront faire face aux puissants Sénateurs d'Ottawa qui mènent actuellement le classement de la Ligue Senior avec une série de 13 victoires consécutives, et une avance de 3 points sur le St-François de Sherbrooke.

En sept parties, Ottawa l'emporte quatre fois sur le Royal tandis que ces derniers se satisfaisaient de trois victoires. Maintenant que les effectifs du Royal sont affaiblis, on peut prévoir que les Sénateurs auront l'avantage et que le retour de Pete Morin n'apportera pas un grand changement, pas contre Ottawa du moins.

## HOCKEY

HIÉR  
Aucune partie.

### AUJOURD'HUI

Ligue Québec Senior  
Royal à Ottawa  
New-York à Sherbrooke

### J.A.H.A.

Trois-Rivières à Canadiens  
Royal à Nationale

### LES POSITIONS

Ligue Québec Senior

J	g	p	pp	pc	pt
Ottawa	39	30	8	211	130 61
Sherbrooke	42	38	12	216	116 53
Royal	38	24	12	140	104 52
Valleyfield	40	19	20	183	109 39
Québec	42	15	21	618	146 36
Shawinigan	41	10	29	215	106 22
New-York	40	6	32	217	211 14

### Ligue Nationale

J	g	p	pp	pc	pt
Détroit	41	24	14	414	103 52
Montréal	41	19	17	414	111 42
Canadiens	41	18	17	610	100 42
Chicago	41	16	20	5123	116 37
Toronto	41	13	18	10	99 116 36
Rangers	38	13	17	9	94 99 33

### Ligue Américaine

Division Est

J	g	p	pp	pc	pt
Providence	46	30	12	234	147 64
Hershey	46	20	23	3172	106 43
Springfield	45	16	26	7172	108 37
N-Haven	50	15	25	7157	208 37
Philadelphie	46	12	30	448	276 26
Washington	50	7	39	412	227 18

### Division Ouest

J	g	p	pp	pc	pt
St-Louis	46	28	12	6199	121 62
Cleveland	45	27	13	6198	157 60
Indianap.	45	24	11	10	106 136 58
Pittsburgh	45	26	13	6188	120 57
Buffalo	45	22	17	6153	136 50

### J. A. H. A.

Section Nord

J	g	p	pp	pc	pt
Royal	41	31	6	4179	104 66
R-Rivières	38	23	11	4190	114 50
Canadiens	38	20	17	110	108 41
Valleyfield	37	12	24	3	78 185 27
Leafs	38	2	33	1	53 274 5

### Section Sud

J	g	p	pp	pc	pt
Nationale	39	23	14	232	104 46
Québec	41	20	19	2188	78 42
Cyclones	40	18	20	2140	115 38
Victoriaville	38	14	21	3108	137 31

### MONT-TREMBLANT, 1er. (PC) —

Andy Timmy, d'Ottawa, classe junior, a fait la descente du Mont-Tremblant en 3 minutes et 38 secondes, à la 14e classe que Tascheau, l'emportant sur les champions de toutes les classes.



**Sherbrookois au Bonspiel de Québec**  
— Ces jours derniers, plusieurs équipes du club de curling de Sherbrooke ont participé au Bonspiel international annuel de Québec, où étaient disputés les championnats de la province, ainsi que plusieurs autres tournois. L'équipe du skip Everett Nicol, de Sherbrooke, décrocha le trophée "Vieille Capitale" présentée par la ville de Québec, tandis que l'équipe du skip H.A. Peabody, de Sherbrooke également, se rendit en semi-finale contre Pietou, dans un autre match. Dans la photo du haut, on voit le conseiller Wilfrid BAMBON, à gauche, représentant la ville de Québec, au moment où il offre le trophée au skip Everett Nicol, à droite et à ses hommes, L.-P. LEBLANC, NELSON NORTHROP et Fred KIRBY. Dans la photo du bas, les semi-finalistes se sont réunis avant leur match. On remarque, dans l'ordre habituel, Eddy MacDONALD, Allen FERGUSON, Bill BRODIE, Max RUSSELL, skip, H.-A. PEABODY, skip, W.-S. STEWART, L.-P. LEBLANC et V.W. NEWTON. (Photos Walter Edwards)

## Seuls Adjutor Côté et Bessette auraient des chances de détrôner Tony Demers

MONTREAL, 1er. (PC) — De la Royal de Montréal se partagent Malone, Royal, 24 42 66 25 puis une semaine, Tony Demers a la quatrième position avec 66 Dartnell, Ottawa, 35 29 65 33. Il a passé son avance en tête des points il s'agit là de Bobby Pélipin Robinson, Ottawa, 26 39 65 45. Les autres sont à 20 points de lui, soit Bobby Pélipin, Ottawa, 26 39 65 45. Les autres sont à 20 points de lui, soit Bobby Pélipin, Ottawa, 26 39 65 45. Les autres sont à 20 points de lui, soit Bobby Pélipin, Ottawa, 26 39 65 45.

Malone, Royal, 24 42 66 25 puis une semaine, Tony Demers a la quatrième position avec 66 Dartnell, Ottawa, 35 29 65 33. Il a passé son avance en tête des points il s'agit là de Bobby Pélipin Robinson, Ottawa, 26 39 65 45. Les autres sont à 20 points de lui, soit Bobby Pélipin, Ottawa, 26 39 65 45. Les autres sont à 20 points de lui, soit Bobby Pélipin, Ottawa, 26 39 65 45.

Malone, Royal, 24 42 66 25 puis une semaine, Tony Demers a la quatrième position avec 66 Dartnell, Ottawa, 35 29 65 33. Il a passé son avance en tête des points il s'agit là de Bobby Pélipin Robinson, Ottawa, 26 39 65 45. Les autres sont à 20 points de lui, soit Bobby Pélipin, Ottawa, 26 39 65 45. Les autres sont à 20 points de lui, soit Bobby Pélipin, Ottawa, 26 39 65 45.

Malone, Royal, 24 42 66 25 puis une semaine, Tony Demers a la quatrième position avec 66 Dartnell, Ottawa, 35 29 65 33. Il a passé son avance en tête des points il s'agit là de Bobby Pélipin Robinson, Ottawa, 26 39 65 45. Les autres sont à 20 points de lui, soit Bobby Pélipin, Ottawa, 26 39 65 45. Les autres sont à 20 points de lui, soit Bobby Pélipin, Ottawa, 26 39 65 45.

Malone, Royal, 24 42 66 25 puis une semaine, Tony Demers a la quatrième position avec 66 Dartnell, Ottawa, 35 29 65 33. Il a passé son avance en tête des points il s'agit là de Bobby Pélipin Robinson, Ottawa, 26 39 65 45. Les autres sont à 20 points de lui, soit Bobby Pélipin, Ottawa, 26 39 65 45. Les autres sont à 20 points de lui, soit Bobby Pélipin, Ottawa, 26 39 65 45.

Malone, Royal, 24 42 66 25 puis une semaine, Tony Demers a la quatrième position avec 66 Dartnell, Ottawa, 35 29 65 33. Il a passé son avance en tête des points il s'agit là de Bobby Pélipin Robinson, Ottawa, 26 39 65 45. Les autres sont à 20 points de lui, soit Bobby Pélipin, Ottawa, 26 39 65 45. Les autres sont à 20 points de lui, soit Bobby Pélipin, Ottawa, 26 39 65 45.

Malone, Royal, 24 42 66 25 puis une semaine, Tony Demers a la quatrième position avec 66 Dartnell, Ottawa, 35 29 65 33. Il a passé son avance en tête des points il s'agit là de Bobby Pélipin Robinson, Ottawa, 26 39 65 45. Les autres sont à 20 points de lui, soit Bobby Pélipin, Ottawa, 26 39 65 45. Les autres sont à 20 points de lui, soit Bobby Pélipin, Ottawa, 26 39 65 45.

Malone, Royal, 24 42 66 25 puis une semaine, Tony Demers a la quatrième position avec 66 Dartnell, Ottawa, 35 29 65 33. Il a passé son avance en tête des points il s'agit là de Bobby Pélipin Robinson, Ottawa, 26 39 65 45. Les autres sont à 20 points de lui, soit Bobby Pélipin, Ottawa, 26 39 65 45. Les autres sont à 20 points de lui, soit Bobby Pélipin, Ottawa, 26 39 65 45.

Malone, Royal, 24 42 66 25 puis une semaine, Tony Demers a la quatrième position avec 66 Dartnell, Ottawa, 35 29 65 33. Il a passé son avance en tête des points il s'agit là de Bobby Pélipin Robinson, Ottawa, 26 39 65 45. Les autres sont à 20 points de lui, soit Bobby Pélipin, Ottawa, 26 39 65 45. Les autres sont à 20 points de lui, soit Bobby Pélipin, Ottawa, 26 39 65 45.

Malone, Royal, 24 42 66 25 puis une semaine, Tony Demers a la quatrième position avec 66 Dartnell, Ottawa, 35 29 65 33. Il a passé son avance en tête des points il s'agit là de Bobby Pélipin Robinson, Ottawa, 26 39 65 45. Les autres sont à 20 points de lui, soit Bobby Pélipin, Ottawa, 26 39 65 45. Les autres sont à 20 points de lui, soit Bobby Pélipin, Ottawa, 26 39 65 45.

## BULLETINS

MONTREAL, (PC) — Gaby Ferland et Pete Zaduk se livrent un combat de 10 rounds ce soir (mardi), au Coliseum de la rue Guy. Les paris sont divisés à peu près également, quant au résultat. Les autres boxeurs au programme sont: Mario Mazzaro vs Fernand Cervan; Ian McNeil vs Nick Melnick; Herman Casgrove vs Rocky Brisebois; Ray Moisan vs Noël Gagnon et Manny Spivak vs Claude Meunier.

ORLANDO, Floride, (PA) — Joe Louis a knocké le vétéran négro Dixie Lee Oliver à la quatrième ronde d'une exhibition ici, hier soir. Il a fallu transporter Oliver hors de l'arène en civière et le conduire à l'hôpital pour observation.

NEW-YORK, (PA) — Marcel Cerdan sera prêt, en juin, à défendre son titre de champion poids moyen à la boxe contre Tony Zale ou tout autre adversaire, annonce les promoteurs de "Tournament of Champions". Cerdan accordera la présidence à Zale, à qui il enleva la couronne le 21 septembre dernier, par k. o. à la 12e ronde.

MONTREAL, (PC) — Les 50 "curiers" écossais qui ont fait une tournée de 13,000 milles au Canada et aux Etats-Unis, cet hiver, sont partis aujourd'hui pour St-Jean, N.-B., d'où ils s'embarqueront à bord de l'Empress of France pour retourner dans leur pays.

HYAK Washington, 1er. (PA) — Sverre Koppgaard, étudiant norvégien à l'université de l'Idaho, a établi un nouveau record de saut en ski en Amérique du Nord, avec un saut de 290 pieds à l'Ingram Hill, soit un pied de plus que le record précédent, établi à Iron Mountain en 1942 par Torger Tokke.

Vous-avez-vous revenir en santé? Prenez le fameux tonique "MATONOL" Purificateur de sang Pour information adressez-vous à SYLVIA HORY 86, rue Coll., — Tél. 3271. — 3017, 3224 et 1673. Fabriqués par: Matel Research Ltd.

LE COCKTAIL LOUNGE DE L'Hôtel Union présente tous les soirs Danny TAYLOR directement du CLUB "DIXON" de NEW-YORK POPULAIRE CHANTEUR CELEBRE ORGANISTE ET PIANISTE Au populaire rendez-vous Situé à 137 ouest rue King, à Sherbrooke Vous y passerez une soirée Inoubliable!

**SKIEURS**  
Faites du SKI LE SOIR sur les pentes du Mont Chagnon

**Manoir Orford**  
PISTES ILLUMINEES A 2 PAS DE L'HOTEL

- ECOLE DE SKI
- COTES POUR DEBUTANTS
- PATINOIRE
- CHAMBRES CONFORTABLES
- SALLE A DINER
- GRILL

**Manoir Orford**  
Tél. 4188 (échange de Magog) Lac Orford

**GINGRAS**

Meubles exclusifs pour MAISONS BUREAUX MAGASINS ECOLES BANQUES ETC.

ESTIMES ET CROQUIS GRACIEUSEMENT FOURNIS

**GINGRAS**

TELEPHONE : 1854

**GINGRAS**

S'il s'agit de meubler votre foyer, votre bureau ou votre magasin, nous serons heureux d'exécuter selon vos plans ou de créer pour vous des meubles d'un style tout à fait distinctif. Nos connaissances dans le domaine du beau meuble, l'expérience et l'habileté de nos artisans sont à votre service.

**GINGRAS**

SHERBROOKE, QUE.

**HOCKEY LIGUE QUÉBEC SENIOR**

**CE SOIR, à 8.30 hres**

A L'ARENA DE SHERBROOKE

**SHERBROOKE vs ROVERS DE NEW YORK**

AVIS AUX DETENTEURS DE BILLETS DE SAISON. — Vu que c'est le club New York qui reçoit Sherbrooke, vos billets de saison ne sont PAS VALIDES. Achetez le vôtre à l'Aréna. Série No 44.

Admission: Rés. \$1.25 — Gén. 75c  
Enfants: 50c

## Les jeunes joueurs de St-Pat sont visités par Phil Watson

S'intéressant toujours au développement des jeunes hockeyistes, Phil Watson, pilote actuel, des Rovers de New-York et ex-joueur d'As de Québec, les locaux devraient sortir victorieux ce soir, même s'ils devront encore jouer sans le capitaine Bill Heindl qui pourra peut-être retourner au jeu contre Ottawa, jeudi.

Par ailleurs, les Rovers se feront confiance de leur victoire sur les Braves de Valleyfield, dimanche dernier, pour tenter de faire subir le même sort aux porte-couleurs de la Reine des Cantons de l'Est.

Plus tôt, par Phil Watson, les Rovers sont de rapides partisans qui ont pu compter sur certaines difficultés aux joueurs pesants groupés sur l'équipe locale. Jusqu'à date, les locaux ont pourtant réussi à amasser cinq victoires, amassant une fois au compte de 1-1.

Ce soir, il s'agit d'une visite des locaux aux Rovers. Ces derniers se voient forcé de jouer cette partie à Sherbrooke, étant dans l'impossibilité d'obtenir la glace du Madison Square Garden de New-York et ne semblant plus intéressés à aller évoluer à Lac-Placid.

Pendant ce temps, les hommes de Frank Carlin auront la tâche moins facile, puisqu'ils devront faire face aux puissants Sénateurs d'Ottawa qui mènent actuellement le classement de la Ligue Senior avec une série de 13 victoires consécutives, et une avance de 3 points sur le St-François de Sherbrooke.

En sept parties, Ottawa l'emporte quatre fois sur le Royal tandis que ces derniers se satisfaisaient de trois victoires. Maintenant que les effectifs du Royal sont affaiblis, on peut prévoir que les Sénateurs auront l'avantage et que le retour de Pete Morin n'apportera pas un grand changement, pas contre Ottawa du moins.

Par ailleurs, les Rovers se feront confiance de leur victoire sur les Braves de Valleyfield, dimanche dernier, pour tenter de faire subir le même sort aux porte-couleurs de la Reine des Cantons de l'Est.

Plus tôt, par Phil Watson, les Rovers sont de rapides partisans qui ont pu compter sur certaines difficultés aux joueurs pesants groupés sur l'équipe locale. Jusqu'à date, les locaux ont pourtant réussi à amasser cinq victoires, amassant une fois au compte de 1-1.

Ce soir, il s'agit d'une visite des locaux aux Rovers. Ces derniers se voient forcé de jouer cette partie à Sherbrooke, étant dans l'impossibilité d'obtenir la glace du Madison Square Garden de New-York et ne semblant plus intéressés à aller évoluer à Lac-Placid.

Pendant ce temps, les hommes de Frank Carlin auront la tâche moins facile, puisqu'ils devront faire face aux puissants Sénateurs d'Ottawa qui mènent actuellement le classement de la Ligue Senior avec une série de 13 victoires consécutives, et une avance de 3 points sur le St-François de Sherbrooke.

En sept parties, Ottawa l'emporte quatre fois sur le Royal tandis que ces derniers se satisfaisaient de trois victoires. Maintenant que les effectifs du Royal sont affaiblis, on peut prévoir que les Sénateurs auront l'avantage et que le retour de Pete Morin n'apportera pas un grand changement, pas contre Ottawa du moins.

Par ailleurs, les Rovers se feront confiance de leur victoire sur les Braves de Valleyfield, dimanche dernier, pour tenter de faire subir le même sort aux porte-couleurs de la Reine des Cantons de l'Est.

Plus tôt, par Phil Watson, les Rovers sont de rapides partisans qui ont pu compter sur certaines difficultés aux joueurs pesants groupés sur l'équipe locale. Jusqu'à date, les locaux ont pourtant réussi à amasser cinq victoires, amassant une fois au compte de 1-1.

Ce soir, il s'agit d'une visite des locaux aux Rovers. Ces derniers se voient forcé de jouer cette partie à Sherbrooke, étant dans l'impossibilité d'obtenir la glace du Madison Square Garden de New-York et ne semblant plus intéressés à aller évoluer à Lac-Placid.

## La lutte au trophée Vézina se fait serrée entre les cerbères

MONTREAL, 1er. (PC) — Alors que les deux prolifiques compteurs des Black Hawks de Chicago Max Bentley et Roy Conacher s'échangent dans la course aux trophées de la Ligue Nationale, les yeux se tournent maintenant sur la rivalité entre les cerbères couronnés par le trophée Vézina.

Cette course au trophée Vézina qui va au gardien de buts qui, à la fin de la saison, a joué le plus de parties tout en conservant la plus basse moyenne de points alloués, est soudain devenue un véritable champ ouvert depuis la dernière fin de semaine.

Tout ceci, parce que Bill Durnan, quatre fois vainqueur du trophée qui menait par une confortable avance de 13 buts, a vu 14 disques se loger dans ses filets tandis que les Canadiens de Montréal perdant deux parties.

Ceci permet également à Chuck Rayner, des Rangers de New-York et Harry Lumley des Red Wings de Détroit d'entrer dans la lutte. On est généralement d'avis que Lumley a maintenu la meilleure chance d'arriver au trophée, même s'il a alloué plus de buts que Durnan et Rayner. Les Rangers ont alloué 99 buts en 39 parties, les Canadiens 100 en 41 parties, et les Red Wings, 103 en 42 parties.

Avec une forteresse pour le protéger à la ligne bleue, et des avants qui brûlent constamment sur la contre-offensive, Lumley semble devoir tenir la position favorable. L'an dernier, il perdit les honneurs dans la dernière semaine de la campagne lorsqu'il fut devancé par le gros Turk Brods des Maple Leafs de Toronto. Durnan continue pourtant de mener le classement, par pourcentage, avec 2.43 tandis que Lumley suit avec 2.48 et que Rayner vient en troisième avec 2.57.

Les statistiques officielles de la Ligue démontrent par ailleurs, que Doug Bentley devance toujours les compteurs de la Nationale avec 48 points, suivi de Roy Conacher, avec 46 tandis que Sid Abel, de Detroit, et Billy Reay de Montréal, se disputent toujours la troisième position avec 37 points. En quatrième demeure Jim Conacher avec un total de 33 points.

Bentley fut le gros compteur de la dernière semaine parmi les joueurs amassant un point et deux assistances. Abel fut tenu à l'impression dans les trois dernières parties des Red Wings, mais même toujours la colonne des francs-butts avec 19 Reay, Harry Watson, de Toronto, et Grant Warwick, de Boston, en ont chacun 18 à leur crédit tandis que Bentley domine la colonne des assistances avec 31.

Bill Heindl, de Toronto, a hissé son total de points à 103 en minutes tandis que les Canadiens se sont emparés de la première position comme le club le plus puni avec 514 minutes.

J	g	p	pp	pc	pt
D. Bentley, Chicago	17	31	18	34	
R. Conacher, Chicago	17	29	16	35	
Abel, Detroit	19	18	27	35	
J. Conacher, Chicago	17	18	25	37	
Pelle, Detroit	14	18	22	31	
Bodnar, Chicago	14	18	22	30	

**JIM'S RESTAURANT**  
13 sud, rue Belvédère  
Téléphone 2669-J

**LE CIVISME**  
c'est une foule de petites choses!

C'est la semaine de santé nationale

Nous vivons aujourd'hui une vie fébrile, ce qui impose un plus grand effort au corps humain. Par conséquent il faut donner plus d'attention que jamais à la santé. Vous vous devez de faire votre plein d'air pur : : : de bien manger . . . de dormir à des heures

# Le Savard et le Lessard annulent dans la Ligue de Quilles de la Cité

Après une dure lutte le Savard et le Lessard ont annulé au compte de 2-2, dimanche dernier, et ce résultat a permis au Savard de conserver sa marge de 4 points sur le Lessard qui est en 2e position. Le Lessard a remporté la première manche par 723 à 569 tandis que le Savard prenait la 2e par 775 à 640. La 3e s'est terminée 712-712, mais après une "boite" supplémentaire le Savard l'a finalement gagnée. Le Lessard prenant un autre point pour le total des "spins" tombées au cours des trois lignes.

Dans le 2e match le Dawson est réuni ex-aequo avec le Nadeau en 3e place, après avoir annulé par 2-2 avec le Thompson-Alix qui est en 4e place.

La 3e partie qui mettait aux prises le Bruck et le Nadeau s'est terminée par une victoire de 3-1 en faveur du Bruck, qui est monté sur un pied d'égalité avec le Thompson-Alix en 3e position.

Felix St-Amant a été l'étoile du programme de dimanche avec un triple de 510 et un simple de 201. Paul Denaud, du Lessard, s'est aussi mis en évidence avec un simple de 207.

150. Henri Bernier, Bruck, 445	150. Henri Bernier, Bruck, 445
140. Georges Morin, Savard, 439	140. Georges Morin, Savard, 439
130. Marcel Leroux, Dawson, 434	130. Marcel Leroux, Dawson, 434
120. Marcel Caya, Thompson-Alix, 416	120. Marcel Caya, Thompson-Alix, 416
110. Phil Marcoux, Savard, 415	110. Phil Marcoux, Savard, 415
100. Henri Leroux, Dawson, 414	100. Henri Leroux, Dawson, 414
90. B. Bourelle, Bruck, 413	90. B. Bourelle, Bruck, 413
80. Côté, Lessard, 403	80. Côté, Lessard, 403



## "Le Tuque-Rouge arrive au congrès"

En fin de semaine, le club de raquette "Tuque-Rouge" a été photographié au moment où il se formait en parade pour se joindre aux quelque 8,000 raquetiers qui prirent part au congrès.

## Hergesheimer abat le record de pointage de la Ligue Américaine

(PC) — Phil Hergesheimer, vétéran ailier droit de Philadelphie, vient de réaliser son rêve en dépassant le record de pointage de la Ligue Américaine établi par Les Cunningham avec 233 points.

## Les juniors de Windsor triomphent dans leurs deux dernières parties

WINDSOR (DNC) — Jouant leurs 10e parties d'exhibition de la saison, les porte-couleurs juniors de Windsor ont enregistré deux gains au cours de la dernière fin de semaine.

## Robert Bédard, quatrième joueur chez les jeunes

MONTREAL, 1er (PC) — Robert Bédard, de Sherbrooke, est considéré quatrième meilleur tennismen de l'Est du Canada, par l'Association de tennis de la province de Québec.

## Barbara-Ann remporte tous les honneurs

TORONTO, 1er (PC) — Barbara-Ann Scott, d'Ottawa, championne au patinage de fantasia des Jeux Olympiques et qui est maintenant passée aux rangs professionnels, a été proclamée hier gagnante du trophée-mémorial Lou-E. Marsh comme première compétitrice du monde de sport en 1948.

**Royal**  
GELATIN DESSERT  
STRAWBERRY FLAVOR

Dessert à la banane et à l'ananas  
1 belle gelée Royal (fraîche)  
1 tasse d'eau bouillante  
1 tasse de jus d'ananas en conserve  
1 banane, coupée en tranches

Quoi de plus délicieux que de magnifiques fraises mûres, juteuses à souhait qui fondent sous la dent? La gelée Royal à la fraise a toute la saveur exquise de ce fruit. Servez les gelées Royal telles qu'elles, couronnées de crème ou de délicieuses saucisses différentes. Elles resteront toujours les gelées les plus délicieuses que vous ayez jamais goûtées.

Prenez les toutes: fraise, framboise, cerise, orange, et citron.

## La France n'a plus de prisonniers allemands

PARIS, (S.I.P.) — L'agence allemande A. D. N. avait publié une déclaration du général Doukiantchenko, chef d'état-major de l'administration militaire soviétique en Allemagne, suivant laquelle "d'après certaines informations, il demeure en France environ 450,000 prisonniers de guerre".

## Etudiants exilés reçoivent à Laval

LEBECQ, 1er (DNC) — L'université Laval se prépare à recevoir des "universités de concentration" d'Europe. Il s'agit de deux "campus" des camps de personnes dispersées qui seraient adoptés par les étudiants de Laval. Le conseil de l'A.G.E.L. a adopté à sa dernière réunion les moyens de constituer les bourses de \$800 chacune pour ces étudiants.

## Jethroe, du Montréal, se distingue à Cuba

LA HAVANE, 1er (PA) — Cinq Nègres américains dominent tous les départements de la Ligue de Baseball de Cuba, sauf celui des lanciers. Deux d'entre eux, Sam Jethroe, de Montréal, et Monte Irvin, représentent le baseball organisé. Les trois autres Henry Thompson, Henry Kimbro et Lennox Pearson appartiennent aux ligues nées.

## 15,000 tracteurs des E.-U. en France, en 1949

PARIS (S.I.P.) — M. Pimlin, ministre de l'Agriculture, accompagné de M. David-K. Bruce, chef de la mission spéciale en France de l'administration de la coopération économique, a assisté le 7 janvier au déchargement de 209 tracteurs agricoles américains fournis au titre de plan Marshall. Ces tracteurs sont destinés aux petites exploitations agricoles.

## Si le MAL DE DOS vous incommode

Il vous faut peut-être des DODD'S. Quand vos reins sont dérangés et que le mal de dos s'ensuit, prenez des Pilules Dodd's pour les reins. Le remède canadien depuis 50 ans. En agissant sur les reins, les Pilules Dodd's pour les reins aident à établir vite et sûrement leur fonctionnement normal — à soulager le mal de dos et la sensation de fatigue. Demandez des Pilules Dodd's pour les reins dans n'importe quelle pharmacie; recherchez la boîte bleue à bande rouge. Vous pouvez compter sur Dodd's.

## ATTENTION, AUTOMOBILISTES!

SPÉCIAUX POUR LE MOIS DE FÉVRIER

MOTEURS RECONDITIONNÉS À LA MANUFACTURE, 100 H.P. EN ÉCHANGE DE VOTRE VIEUX TRAVAIL ET MOTEUR PORTANT LA GARANTIE DE LA MANUFACTURE. PRIX FOURNI SUR DEMANDE.

Le travail d'installation du nouveau moteur comprend l'inspection de la pédale de raccordement ("clutch"), des pompes à l'eau, et le "tune-up" du moteur, pour le prix de \$36.00.

SPECIAUX SUR LE "TUNE-UP"

Vérification complète du système électrique, du carburateur, de la pompe à gazoline, de la compression, des lumières, des freins, pour le prix unique de \$5.00.

Enlèvement de la suspension avant... complet sur n'importe quelle marque d'automobile — \$4.00.

TRAVAIL GARANTI

**La Cie CYR & ALLARD**

LIMITÉE

127, RUE BELMONT TELEPHONE 1754

## BOXE

PARIS — Jean Stock, Paris, a battu par knockout technique Robert Charon, de Paris, à la 13e ronde.

TOLEDO, O. — Eddie Miller, 138, de Dayton, O. a battu par mise hors-de-combat Bill Stenmer, 156, de Windsor, Ont., à la 3e ronde.

ORLANDO, Fla. — Jos Louis, 221, de Detroit, a arrêté Dixie Lee Oliver, 222, de St-Petersburg, Fla., à la 2e ronde (exhibition).

BROOKLYN — Steve Belloise, 162, de New-York, a arrêté Henry Chisnel, 163, de Portland, Me., à la 2e ronde.

PHILADELPHIE — Lew Jenkins, 134, de Sweetwater, Tex., a arrêté Chuck Burton, 128 1-2, de Newark, à la 2e ronde.

TOLEDO, O. — Archie Moore, 167, de St-Louis, a arrêté Bob Satterfield, 175, de Chicago, à la 3e ronde.

## Début de la lutte dans la ligue de badminton; six équipes en lice

ASBESTOS — L'Association de Badminton de la vallée du St-François, un circuit de six clubs, a commencé ses opérations pour la nouvelle saison.

Cette année les équipes Asbestos, Danville, East-Angus, Pusillera de Sherbrooke, Université Bishop et Windsor se disputent le trophée emblématique J.-S. Mitchell, remporté l'an dernier par l'Université Bishop aux dépens de Danville qui en avait été le détenteur durant deux saisons.

Les rencontres sont divisées en cinq classes: les simples et les doubles pour dames; les simples et les doubles pour hommes; et les matches mixtes. Chacun des clubs est divisé par match de deux de trois, et chacun des clubs visite toutes les autres équipes.

Jusqu'à date, Asbestos a eu raison de Danville par trois à deux tandis que Bishop a vaincu le Windsor au même compte.

Le bureau de direction de l'Association pour l'année, est composé comme suit: président, M. H.-R. Cleveland, Danville; vice-président, George Stuart, de Bishop; secrétaire-trésorier, C.-R. McAllister, d'Asbestos.

## Cesse de Prendre des Pilules Laxatives

Régularité obtenue grâce à une laxative orsale

La constipation vous cause-t-elle de sérieux ennuis? Lisez donc cette lettre spontanée:

"La constipation me rendait malade. J'en avais assez au point où aucune pilule ne me soulageait. Ma mère me dit alors de prendre le KELLER'S ALL-BRAN. Ça commença à marcher presque tout de suite. C'est difficile à croire, mais maintenant j'ai retrouvé la régularité de mes fonctions." Mrs. Lucien Kelly, 8 rue Deslauriers, Québec.

Vous aussi, vous pouvez oublier à jamais que vous souffriez de constipation due à un manque de volume dans votre alimentation. Mangez simplement une once de KELLER'S ALL-BRAN et buvez beaucoup d'eau. ALL-BRAN n'est pas un purgatif; mais une céréale saine et régulière. Mangez-la comme céréale ou sous forme de muffins pour soulager la constipation. Si après en avoir utilisé un carton vous n'êtes pas complètement satisfait, faites-vous rembourser le double de votre argent comme il est garanti sur le carton. Procurez-vous les délicieux ALL-BRAN chez votre épicer aujourd'hui. Fait par Kellogg's de London, Ontario.

Ancien maire à Biddeford, décédé

BIDDEFORD, Me. 1 (PA) — L'ancien maire George E. Beauchamp, originaire d'Arctabaska, et épiciier de cette localité, est décédé hier à l'âge de 69 ans. Fils d'Honoré Beauchamp et d'Agnes Belliveau, il avait vécu ici 49 ans. Il était l'un des fondateurs d'un parti politique municipal qui avait eu la direction des affaires municipales vers 1930. Il fut commissaire de police pour deux mandats, avant d'être élu maire en 1934. Il laisse trois frères, Hector, Henri et Albert d'Arctabaska, et une sœur, Mme Philippe Beiliveau, de St-Leonard.

OMAHA — Vince Foster, de O-maha, a gagné par décision sur Phil Burton, de New-York, en 10 rounds.

Tous préfèrent les SWEET CAPS. Elles sont d'une FRAICHEUR INTACTE.

Vous avez sûrement remarqué que les cigarettes Sweet Caporal sont toujours d'une fraîcheur intacte. Tout fumeur averti vous dira qu'elles sont uniformément douces, savamment fabriquées, pleinement satisfaisantes. On ne saurait trouver mieux que les Sweet Caps, les cigarettes d'une fraîcheur intacte.

LA PREMIERE DES CIGARETTES CANADIENNES

"Très bien", grigna Aron. "Vos tendons sont assés Carh revindra, afin de décider que faire de lui. En attendant, il reste prisonnier."

"T'arras n'est le prisonnier d'après homme", dit l'homme. "Il est venu se amir. Il restera tel, ou ne restera pas du tout."

RING

"Te ne exasé, Fred. Vultis son dollar."

"Marré, mon vieux."

"D'aurais peut être si mon costume à votre porte, nous le trouvez, ça prendra son bain."

"Si je n'avais pas été obligé de te donner la serviette, je t'aurais étranglé."

## ARSENE LUPIN gentleman cambrioleur

D'APRÈS LE CÉLÈBRE ROMAN DE MAURICE LEBLANC ILLUSTRATIONS DE GEORGES BOURDIN

De l'autre côté de la paroi pivotante le mécanisme se répète en relief. C'est ainsi que Lupin a pu pénétrer dans la salle sans laisser de traces.

Harlock Shimizu explique à Devanne, en descendant l'escalier, le sens de la phrase de Lupin: elle concerne la façon de manier les lettres du fronton.

Après l'escalier, ils entrent un long corridor aux parois de briques peintes. « Nous passons sous l'étang », remarque Devanne sans enthousiasme.

L'Anglais, déçu de ne trouver que des murs nus, pousse un soupir de soulagement à la descente d'une rampe, grave, des lettres à Thibronville.

Harlock Shimizu manœuvre les trois lettres. Un bloc de granit pivote; c'est la pierre tamboeur d'un solénoïde, grave, des lettres à Thibronville.

(Copyright by Fabrice-Ed et Service de Distribution de Dictionnaire)



Un syndicat professionnel de jardiniers et fleuristes

La Gazette officielle de Québec annonce la formation d'une société, sous le nom de "Les Jardiniers professionnels et fleuristes de Sherbrooke", pour l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques sociaux et moraux de ses membres.

La formation de cette société a été autorisée par le secrétaire de la province, le 21 janvier 1949 et le siège social du syndicat professionnel est situé à Sherbrooke.

Antisindical et antisocial, dit la C. T. C. C. du Code du travail

Les dignitaires supérieurs de la Confédération des Travailleurs Catholiques, du Canada, dans un communiqué daté de Montréal, en marge du projet de code provincial du travail, déclarent que ce projet indique une orientation antisindical et antisociale et que sous sa forme actuelle, il manque un recul

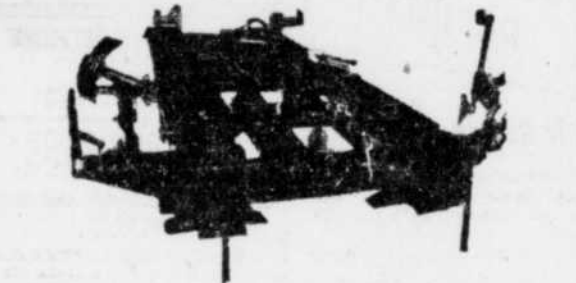
"SOURDS"

Le Pionnier des appareils pour la surdité "ACQUETION". — Vente et Service — Batteries — Clinique dans les principales villes des Cantons de l'Est (Informations quant aux dates fournies sur demande). — Clinique à Sherbrooke, les lundis de 1.00 à 5.00 p.m. à 414, rue Brewster. C.-E. HEON, Représentant — Téléphone 4239-W.

AVIS IMPORTANT

Nous avons le plaisir d'annoncer au public qu'une société coopérative a été fondée à Sherbrooke sous le nom de LA SOCIÉTÉ MUTUELLE DES ACHÉTEURS DE CHEZ-NOUS avec la collaboration de vingt-deux marchands de la ville. On invite cordialement le public à faire partie de cette organisation. Veuillez bien recevoir nos recruteurs qui vous donneront tous les détails et les avantages que la société offre aux membres de ce nouveau mouvement. Signé: L.-P. TARDIF, président.

Après un accident... Faites réparer ou vérifier le châssis de votre auto ou camion sur notre "Frame Master"



LA SEULE MACHINE DU GENRE A L'EST DE MONTREAL

Cette machine redressant les châssis comme neufs, sans qu'il soit nécessaire d'enlever la carrosserie, vous économise le prix d'un châssis neuf et le coût d'enlever et de remettre en place la carrosserie, le moteur et les autres pièces qu'il faut enlever lorsqu'un châssis est remplacé.

Ne prenez pas de chances après un accident. Soyez certains que votre voiture est en parfait état.

MORISSET LIMITÉE 17-23, rue Wellington-Sud SHERBROOKE

VENTE SENSATIONNELLE DE Manteaux RAT MUSQUE (dos) Rég. \$450.00 pour \$249.00 RAT MUSQUE (flancs) Rég. \$275.00 pour \$195.00 BON MOUTON (pièces) Extra spécial \$59.00 Manteaux garnis de fourrure Rég. jusqu'à \$50.00 Extra spécial \$9.95 MAGASIN MODERNE 44A Nord, rue Wellington

Partie de caries bien réussie à St-Durham

SOUTH-DURHAM. (Courrier) — Une soirée organisée par Mmes Wilbrod Cloutier, au comité de l'exposition au cercle des Fermières, a eu lieu récemment en la salle des Fermières, à South-Durham. Plusieurs parties de "900" et de "whist militaire" furent jouées. Les prix offerts, ont été gagnés comme suit: cadre, gagné par Mme Roger Parent; tablier, gagné par Mme Martine Manseau; pièce murale, remportée par M. Jules Ledoux; tablier, gagné par Mme Jules Ledoux; prix de consolation: paire de bretelles à M. Z. Labarre, pièce murale à Mme Florian Pélouquin, poignée tricotée à Mme J.-P. Provancher, porte-monnaie à M. Ange-Emile Proulx.

Le prix de présence, un plateau, a été gagné par Mme Emilien Prévost. Une enchère a été faite de divers cadeaux offerts par les Fermières et criés par M. Jean-Paul Provancher: une bouteille de vin achetée par M. W. Cloutier; gilet, offert par Mme Joseph-C. Cloutier, achetée par R. Lafond; bûche, offert par Mme E. Beauregard, achetée par M. J.-E. Cloutier; gâteau, offert par Mme Cloutier; acheté par Mme J.-P. Provancher; 6 verres, achetés par M. Martine Manseau; boîtes de chocolats, achetées par M. J. Ledoux, Z. Labarre, R. Lafond, W. Cloutier, Mme G. Derôme, J.-E. Cloutier, M. Manseau; gâteau, offert par M. R. Proulx, acheté par M. Fernand Cloutier; biscuits, don de Mme G. Ricard, achetés par M. J.-P. Provancher; bombons, donnés par Mme Jules Ledoux, achetés par Mme J.-P. Provancher; bouteille de liqueur, vendue à l'ancien chinois, achetée par M. Maurice Lapage; chocolats, vendus à l'ancien chinois, achetés par M. Wilbrod Cloutier.

Etalent présents à cette soirée: M. et Mme Wilbrod Cloutier, Joseph-E. Cloutier, E. Beauregard, M. et Mme Manseau, N. Manseau, J. Labarre, A.-E. Proulx, J.-P. Pélouquin, J. Cloutier, R. Parent, M. Lapage, H. Bélaie, Mme H. Trahan, Miles R. Dunn, L. Bélaie, L. Breton, P. Vernier, E. Fréchette, L. Dunn, L. Cloutier, R. Lafond, et plusieurs autres personnes.

Soirée récréative des fermières de Brompton

BROMPTONVILLE. (Courrier) — Chaque semaine, la partie récréative de la réunion des dames Fermières a fait salle comble. Comme toujours, une franche galeté régna durant toute la récente veillée. Les amateurs du bridge du 500 rivalisèrent d'habileté pour sortir vainqueurs. La seconde partie au programme intéressa les gens aussi bien que le début, car il y avait de magnifiques prix à gagner. Voici la liste des gagnants de la soirée: prix d'entrée: don de Mme H. Lambert, gagné par Mme A. Bibeau; jeu de bridge: Mme L. Lambert; au "500" MM. Alfred Bibeau, Jean-Marie Gosselin, Zenon Robitaille; Mmes Lucien Côté, Willie Marissette, A. Bibeau, Adolphe Jackson, Willie Fournier, Henri Reynald; Miles Lucienne Bergeron, Jeannine Robitaille, Aline Fontaine.

Dans la seconde partie les gagnants furent MM. Sylvio Dion, Louis Lambert, Roger Roy; Mmes H. Boudreau, N. Turgeon; Miles A. Hains et R. Couture.

Etude et amusements à la JACF de St-Romain

ST-ROMAIN. (Courrier) — La première assemblée générale de la J.A.C.F. de l'année 1949 eut lieu récemment, à la salle du couvent et groupait une quinzaine de jeunes filles sous la présidence de Mlle Cécile Hallie. La prière jaciste terminée, la présidente a souhaité à toutes la plus cordiale bienvenue. Un sketch "Rayonne le Christ" dialogué par Mies Rolande Fortin et Solange Boulanger, ouvrit le programme. Il fut très apprécié par sa technique jaciste. Un forum, dirigé par Mlle Cécile Hallie, se rapportait à un exposé du travail de la foi familiale pour la jeune fille, tiré du journal "Jeunesse rurale". Il apporta de vives discussions et fut goûté de tous. On présenta ensuite les vœux de la présidente fédérale, Mlle Irène Doyon, à tous les jeunes pour l'année nouvelle. La secrétaire fit lecture du rapport de la dernière réunion qui révéla que récréative. Elle engagea les jeunes à former un beau bouquet spirituel pour le Pape, que Mgr l'Evêque présentera à son voyage à Rome. Après que Mlle Judith Rousseau eût fait le rapport des membres des finances, etc., on se livra à la partie récréative.

Mlle Gabrielle Roy en était chargée. Des jeux intéressants furent interprétés par tous les membres, qui s'amuseront beaucoup. On n'oublia pas de faire quelques ronds de folklor, qui terminent si bien et font jaillir une note de gaieté, très appréciée.

Y prenaient part: Mlle Cécile Hallie, présidente, Mlle Judith Rousseau, trésorière, Mlle Rolande Fortin, Cécile Arguin, Gabrielle Roy, Marie-Reine Campeau, Carmence Focin, Bibiane Pelhat, Carmen Allen, Solange Boulanger, Fernande Hallie, Paule-Irène Formen Allen, Solange Boulanger, vance et Jocelyne Biais.

Le chant "Bonne nuit" et "Au Revoir" termina la première réunion de l'année.

Succès d'une corvée à Saint-Fortunat

ST-FORTUNAT. (Courrier) — M. Prudent Croteau a invité récemment plusieurs amis à une corvée de bois. Y ont pris part, MM. Bernardin et Denis Boucher, Amédée Gagnon, Bertrand Gagnon, Raymond et André Pelletier, Roland et Laurier Gagnon, Roméo Boucher, Jacques Croteau, Marcel Boucher, Ronald et René Gagnon, Eddy Rodrigue.

Le soir, les dames ont pris part à une fête intime. On y retrouvait M. et Mme René Huot, Mme Achille Gagnon, M. Adolphe Pelletier, de La Sarre, Mmes Jacques Croteau, Raymond Pelletier, M. et Mme Alex. Boucher, Mme Cécile Bergeron, MM. Rodolphe et Orville Croteau, Miles Jeanne d'Arc Madeleine, Cécile Côté, MM. Ca-

Forle proportion des catholiques à Ascot

ASCOT-COENNER. (DNC) — Il y a dans la localité 228 familles, dont 213 sont catholiques, soit une diminution de 4 familles catholiques sur l'an dernier. 30 familles ou 145 personnes ont quitté la paroisse en 1948, remplacées par 26 familles ou 124 personnes, d'où une diminution de 21 personnes chez la population catholique.

Ces chiffres comprennent 3 familles de Cookshire, 2 familles de Lennoxville, une famille de St-Jean-Baptiste, et aussi 30 familles de la paroisse qui fréquentent les églises voisines. Il y a 3 familles de 1 personne, 43 familles de 2 personnes, 29 familles de 3, 40 familles de 4, 23 de 5, 27 de 6, 8 familles de 7, 12 de 8 personnes, 10 de 9 personnes, 8 familles de 10 personnes, 3 familles de 11, 2 familles de 12, 2 familles de 13 personnes, et 3 de 14 personnes.

Les recettes de l'année s'élevèrent à \$5,953.01 et les dépenses à \$4,661.17. Le surplus de l'année est donc de \$1,288.84.

Lactif, comprenant les édifices religieux, salle dépendance terrain, aménagement, argent en banque, atteint un pas de \$65,000. Il n'y a pas de passif.

Dans le cours de l'année, il y a eu 30 baptêmes, dont 12 à l'extérieur, 12 mariages et 8 sépultures, dont une d'adulte et 5 de bébés, ainsi que 2 d'adultes à l'extérieur.

se Lebel, Jeannette Poucalt, 7e année: Annette Pigeon, Yolande Roy, Solange Boucher.

8e année: Liliane Martin, Anns St-Pierre, Françoise Lemire.

9e année: Cécile Foucault, Suzanne Biais, Sylvia Ouellette.

10e année: Céline Lemay, Pauline Couture, Doris Roy.



Il se retire — M. Charles-Ed. PERREAULT, qui représentait le quartier No 2 (siège No 2) au conseil de Ville-St-Joseph de Drummond, a décidé de ne pas se représenter.

Succès d'une corvée à Saint-Fortunat

ST-FORTUNAT. (Courrier) — M. Prudent Croteau a invité récemment plusieurs amis à une corvée de bois. Y ont pris part, MM. Bernardin et Denis Boucher, Amédée Gagnon, Bertrand Gagnon, Raymond et André Pelletier, Roland et Laurier Gagnon, Roméo Boucher, Jacques Croteau, Marcel Boucher, Ronald et René Gagnon, Eddy Rodrigue.

Le soir, les dames ont pris part à une fête intime. On y retrouvait M. et Mme René Huot, Mme Achille Gagnon, M. Adolphe Pelletier, de La Sarre, Mmes Jacques Croteau, Raymond Pelletier, M. et Mme Alex. Boucher, Mme Cécile Bergeron, MM. Rodolphe et Orville Croteau, Miles Jeanne d'Arc Madeleine, Cécile Côté, MM. Ca-

8e année: Liliane Martin, Anns St-Pierre, Françoise Lemire.

9e année: Cécile Foucault, Suzanne Biais, Sylvia Ouellette.

10e année: Céline Lemay, Pauline Couture, Doris Roy.

Nos lecteurs sont priés de prendre note de notre tarif D'ABONNEMENTS A LA "TRIBUNE" SHERBROOKE 20 cents par semaine, PAYABLE CHAQUE VENDREDI SOIR, S. V. P. faire remise aux camelots. AU CANADA (SHERBROOKE, VILLE EXCEPTEE) Un an ... \$6.00 Trois mois ... \$1.75 Six mois ... \$3.25 à mois ... .75 PAYS ETRANGERS Un an ... \$7.50 Trois mois ... \$2.00 Six mois ... \$4.00 à mois ... .75

On remarquait M. et Mme Arthur Gibeau, M. et Mme Noël Grenier, Mme Israël Fréchette, M. Rodolphe Croteau, M. et Mme Amédée Côté, M. Giddon Grenier, MM. et Mmes Emile Pelletier, Henri Mailhot, René Huot, Robert et Bertrand Fortier. On s'amusa ferme toute la soirée. Mme Achille Gagnon a donné une réception à l'occasion de la visite de son frère, M. Adolphe Pelletier, de La Sarre, Abitibi.

MAGASIN ELECTRIQUE LIMITEE 56 OUEST, RUE KING TEL. 4249-J B.N. Châtelain, directeur-gérant

AIR-CANADA peut maintenant vous conduire AUX ANTILLES

IMPRIMÉS DE QUALITÉ CATALOGUES BROCHURES DEPLIANTS PROGRAMMES et tous les genres d'imprimés pour le commerce et l'industrie

Feuilleton de la "Tribune" La vieille maison grise Par M. Deschamps

nous", comme s'il n'avait plus eu le droit d'employer cette expression si familière. "En bien! monsieur Jean, laissez votre valise, je la donnerai au laurier, tout à l'heure. — Vous êtes bien aimable, je vous remercie. Jean était gêné et troublé. Il glissa discrètement une pièce à l'employé qui, protestant silencieusement, n'avait rien accepté et à qui il fallut faire violence. Les braillements aigus d'un gamin déchirèrent brusquement le silence matinal qui régnait dans la cour de la petite gare. Jean et l'employé tournèrent ensemble la tête et aperçurent à quelques pas d'eux, un bambin qui avait tenté d'escalader la barrière et qui avait fait une chute brutale sur la chaussée. Les braillements aigus d'un gamin déchirèrent brusquement le silence matinal qui régnait dans la cour de la petite gare. Jean et l'employé tournèrent ensemble la tête et aperçurent à quelques pas d'eux, un bambin qui avait tenté d'escalader la barrière et qui avait fait une chute brutale sur la chaussée.

elle ressemblait à sa sœur Françoise! Il eut un violent battement de cœur à cette évocation. Françoise! Son premier amour, son premier rêve, la fraîche idylle qui avait interrompu dès le printemps, quand un coup de folie avait emporté sa raison, lorsqu'il avait été agité par une tempête qui avait tout bouleversé en lui. — Au revoir, monsieur Vaudreuil, je n'oublierai pas de vous faire parvenir votre valise, vous pouvez compter sur moi. L'employé le rappela à la réalité. Ce fut au tour de Marielle, à le regarder, à rougir en entendant son nom, à remarquer les transformations qui s'étaient accomplies dans un jeune homme dont elle n'avait plus entendu parler depuis des années, mais qu'elle se rappela bien cependant. Jean ne savait plus ce qu'il devait faire. Il eut une hésitation. Il se découvrit, la jeune fille inclinait la tête, imperceptiblement, et les fraîches couleurs

de ses joues s'accrochèrent. Elle baissa les yeux pour dissimuler les lueurs fugitives et hostiles qui faisaient étinceler ses prunelles. — Est-ce là le jeune homme pour qui sa sœur avait tant souffert et pleuré, par qui sa famille avait subi une humiliation qu'elle jugeait impardonnable? Secrètement, elle avait toujours détesté Jean Vaudreuil, pour tout ce qu'elle avait senti du chuchoter, concernant la cruelle déception de sa sœur et un abandon qui revêtait à ses yeux un caractère de trahison. Elle l'avait toujours haï, pour une légèreté qu'elle considérait, pour une conduite qu'elle reprochait, pour le dédain qu'il avait eu d'une tendresse sincère et la préférence qu'il avait affirmée probablement pour une de ces créatures dont on ne parle qu'avec mépris, en province. Une curiosité plus forte que sa volonté la poussa cependant à dévisager celui qu'elle considérait comme l'inhumain bourreau d'un cœur ingénu, et elle dirigea vers lui un regard ef-

Elle rougit encore plus de surprise, en ne lui trouvant pas le visage faux et sinistre d'un conquérant barbare, en lui découvrant un aspect grave, plutôt sympathique, avec quelques choses de désespéré, de mystérieux et d'attirant qui la laissa déconcertée. Elle disparut, irritée contre elle-même du subit et indigne intérêt qu'elle ne pouvait pas s'empêcher de porter à celui qui avait amené, cinq ans auparavant, par son inexplicable départ, le désastre dans tout un échafaudage de projets, la tristesse dans une maison qui avait été, jusqu'à cet événement un asile de paix et de joie. Jean s'était éloigné, oppressé par des souvenirs. Il prit la route bordée d'acacias qui monte jusqu'au pont en maçonnerie dont l'arche audacieuse franchit la tranchée profonde creusée jadis dans le roc pour le passage de la voie du chemin de fer. Ses pensées en déroute flottaient dans sa tête, éprises à la dérive, après un raz de marée.

(SUITE V)

# St-Laurent démolit Drew et il est félicité par Coldwell

(Suite de la 1ère page) M. Drew avait prétendu que la Commission royale d'enquête sur les affaires culturelles, dont la formation fut annoncée par le discours du Trône, empiéterait sur la juridiction provinciale. Mais dans le discours du Trône, il est dit en toutes lettres que "De l'avis de mes ministres, il y a lieu d'étudier l'activité des organismes du gouvernement fédéral en ce qui concerne le radio, le cinéma, la télévision, etc."

Le premier ministre parle ensuite du bien que peut accomplir l'Office national du film, comme par exemple en montrant quel précieux apport les nouveaux immigrants peuvent constituer pour l'économie canadienne. L'enquête royale montrera si l'Office du film peut faire mieux encore dans ce domaine.

M. St-Laurent rappelle comment sir Robert Borden, dans un discours à Québec en 1929, déplorait que l'histoire de la province de Québec fut si mal connue dans les autres provinces.

Parlant de la radio, au milieu d'interruptions hostiles des conservateurs, M. St-Laurent déclare d'une voix ferme, aux acclamations des conservateurs eux-mêmes, que la nouvelle Commission royale dévouera toute son énergie à l'état de la radio le même rôle que la Commission des chemins de fer joue à l'égard du réseau de l'Est et du Pacifique Canadien.

Aux conservateurs qui l'approuvaient, M. St-Laurent fait observer que la loi de Radio-Canada fut adoptée sous le régime conservateur de feu M. R.-B. Bennett. Et les libéraux d'applaudir à leur tour.

Ici, M. M.-J. Coldwell, chef de la C.C.F., se montre vivement intéressé et le premier ministre recon-

naît avec lui que l'attribution d'une longueur d'ondes équivalait à l'attribution d'un monopole. Tout de même, au dire de M. St-Laurent, il y a lieu d'étudier sérieusement la question de savoir s'il est bon ou mauvais que Radio-Canada, en plus d'administrer le réseau de l'Etat, régie aussi les postes privés.

L'Office du film Le premier ministre parle ensuite du bien que peut accomplir l'Office national du film, comme par exemple en montrant quel précieux apport les nouveaux immigrants peuvent constituer pour l'économie canadienne.

M. St-Laurent rappelle comment sir Robert Borden, dans un discours à Québec en 1929, déplorait que l'histoire de la province de Québec fut si mal connue dans les autres provinces.

Parlant de la radio, au milieu d'interruptions hostiles des conservateurs, M. St-Laurent déclare d'une voix ferme, aux acclamations des conservateurs eux-mêmes, que la nouvelle Commission royale dévouera toute son énergie à l'état de la radio le même rôle que la Commission des chemins de fer joue à l'égard du réseau de l'Est et du Pacifique Canadien.

Aux conservateurs qui l'approuvaient, M. St-Laurent fait observer que la loi de Radio-Canada fut adoptée sous le régime conservateur de feu M. R.-B. Bennett. Et les libéraux d'applaudir à leur tour.

Ici, M. M.-J. Coldwell, chef de la C.C.F., se montre vivement intéressé et le premier ministre recon-

naît avec lui que l'attribution d'une longueur d'ondes équivalait à l'attribution d'un monopole. Tout de même, au dire de M. St-Laurent, il y a lieu d'étudier sérieusement la question de savoir s'il est bon ou mauvais que Radio-Canada, en plus d'administrer le réseau de l'Etat, régie aussi les postes privés.

L'Office du film Le premier ministre parle ensuite du bien que peut accomplir l'Office national du film, comme par exemple en montrant quel précieux apport les nouveaux immigrants peuvent constituer pour l'économie canadienne.

M. St-Laurent rappelle comment sir Robert Borden, dans un discours à Québec en 1929, déplorait que l'histoire de la province de Québec fut si mal connue dans les autres provinces.

Parlant de la radio, au milieu d'interruptions hostiles des conservateurs, M. St-Laurent déclare d'une voix ferme, aux acclamations des conservateurs eux-mêmes, que la nouvelle Commission royale dévouera toute son énergie à l'état de la radio le même rôle que la Commission des chemins de fer joue à l'égard du réseau de l'Est et du Pacifique Canadien.

Aux conservateurs qui l'approuvaient, M. St-Laurent fait observer que la loi de Radio-Canada fut adoptée sous le régime conservateur de feu M. R.-B. Bennett. Et les libéraux d'applaudir à leur tour.

Ici, M. M.-J. Coldwell, chef de la C.C.F., se montre vivement intéressé et le premier ministre recon-

naît avec lui que l'attribution d'une longueur d'ondes équivalait à l'attribution d'un monopole. Tout de même, au dire de M. St-Laurent, il y a lieu d'étudier sérieusement la question de savoir s'il est bon ou mauvais que Radio-Canada, en plus d'administrer le réseau de l'Etat, régie aussi les postes privés.

L'Office du film Le premier ministre parle ensuite du bien que peut accomplir l'Office national du film, comme par exemple en montrant quel précieux apport les nouveaux immigrants peuvent constituer pour l'économie canadienne.

M. St-Laurent rappelle comment sir Robert Borden, dans un discours à Québec en 1929, déplorait que l'histoire de la province de Québec fut si mal connue dans les autres provinces.

Parlant de la radio, au milieu d'interruptions hostiles des conservateurs, M. St-Laurent déclare d'une voix ferme, aux acclamations des conservateurs eux-mêmes, que la nouvelle Commission royale dévouera toute son énergie à l'état de la radio le même rôle que la Commission des chemins de fer joue à l'égard du réseau de l'Est et du Pacifique Canadien.

Aux conservateurs qui l'approuvaient, M. St-Laurent fait observer que la loi de Radio-Canada fut adoptée sous le régime conservateur de feu M. R.-B. Bennett. Et les libéraux d'applaudir à leur tour.

Ici, M. M.-J. Coldwell, chef de la C.C.F., se montre vivement intéressé et le premier ministre recon-

naît avec lui que l'attribution d'une longueur d'ondes équivalait à l'attribution d'un monopole. Tout de même, au dire de M. St-Laurent, il y a lieu d'étudier sérieusement la question de savoir s'il est bon ou mauvais que Radio-Canada, en plus d'administrer le réseau de l'Etat, régie aussi les postes privés.

L'Office du film Le premier ministre parle ensuite du bien que peut accomplir l'Office national du film, comme par exemple en montrant quel précieux apport les nouveaux immigrants peuvent constituer pour l'économie canadienne.

M. St-Laurent rappelle comment sir Robert Borden, dans un discours à Québec en 1929, déplorait que l'histoire de la province de Québec fut si mal connue dans les autres provinces.

Parlant de la radio, au milieu d'interruptions hostiles des conservateurs, M. St-Laurent déclare d'une voix ferme, aux acclamations des conservateurs eux-mêmes, que la nouvelle Commission royale dévouera toute son énergie à l'état de la radio le même rôle que la Commission des chemins de fer joue à l'égard du réseau de l'Est et du Pacifique Canadien.

Aux conservateurs qui l'approuvaient, M. St-Laurent fait observer que la loi de Radio-Canada fut adoptée sous le régime conservateur de feu M. R.-B. Bennett. Et les libéraux d'applaudir à leur tour.

Ici, M. M.-J. Coldwell, chef de la C.C.F., se montre vivement intéressé et le premier ministre recon-

naît avec lui que l'attribution d'une longueur d'ondes équivalait à l'attribution d'un monopole. Tout de même, au dire de M. St-Laurent, il y a lieu d'étudier sérieusement la question de savoir s'il est bon ou mauvais que Radio-Canada, en plus d'administrer le réseau de l'Etat, régie aussi les postes privés.

L'Office du film Le premier ministre parle ensuite du bien que peut accomplir l'Office national du film, comme par exemple en montrant quel précieux apport les nouveaux immigrants peuvent constituer pour l'économie canadienne.

M. St-Laurent rappelle comment sir Robert Borden, dans un discours à Québec en 1929, déplorait que l'histoire de la province de Québec fut si mal connue dans les autres provinces.

Parlant de la radio, au milieu d'interruptions hostiles des conservateurs, M. St-Laurent déclare d'une voix ferme, aux acclamations des conservateurs eux-mêmes, que la nouvelle Commission royale dévouera toute son énergie à l'état de la radio le même rôle que la Commission des chemins de fer joue à l'égard du réseau de l'Est et du Pacifique Canadien.

Aux conservateurs qui l'approuvaient, M. St-Laurent fait observer que la loi de Radio-Canada fut adoptée sous le régime conservateur de feu M. R.-B. Bennett. Et les libéraux d'applaudir à leur tour.

Ici, M. M.-J. Coldwell, chef de la C.C.F., se montre vivement intéressé et le premier ministre recon-



AU CINEMA DE PARIS C'est la ruée aux guichets. Tout Sherbrooke veut voir "Un Homme et son Peuple" (Nicole Germain) et Séraphin (Hector Charland).

M. St-Laurent déclare que, quand il exprime une opinion sur la constitution, personne ne l'empêchera jamais de dire la vérité. C'est un fait que la constitution donne au Parlement fédéral le droit d'abolir l'usage de la langue française au Parlement fédéral. Dans la province de Québec, on aime à connaître les faits, et cela est un fait.

On sait quel est mon attachement à la langue de mon père (Canadien français) et on sait probablement aussi quel est mon attachement à la langue de ma mère (Irlandaise).

Discours identiques Ici, M. St-Laurent se prépare à changer de sujet et il fouille laborieusement dans le mouchoir de sa poche, à l'autour de lui. Un conservateur le narque un peu disant qu'il lui faudrait un meilleur fichier. Le premier ministre riposte en disant qu'il lui faudrait un véritable fichier pour rectifier toutes les inexactitudes que renferment les discours prononcés par M. Drew vendredi dernier.

Pendant que les libéraux applaudissent cette riposte, M. St-Laurent trouve les documents qu'il cherchait et annonce au milieu d'autres acclamations que toute la partie du discours de M. Drew portant sur les relations fédérales-provinciales se retrouve dans un discours que M. Drew, alors premier ministre de l'Ontario, prononça devant l'Assemblée législative de Toronto le 1er avril 1947.

Dans ce discours du 1er avril 1947, M. Drew prononça les paroles suivantes: "Regardons en face toutes les conséquences de l'attitude prise par le gouvernement fédéral. Il affirme que notre constitution ne lui donne aucune obligation. Il prétend avoir le droit de changer les lois que nous avons concernant les langues, l'éducation et même les droits civils, la propriété et la justice."

Le premier ministre déclare que, dans cette déclaration, tous les liens de chaque mot sont absolument faux, et il défie n'importe quel député de produire une ombre de preuve à l'appui de cette déclaration.

Le principal grief de M. Drew, c'est que le gouvernement actuel et le gouvernement précédent n'ont pas jugé à propos de convoquer une nouvelle conférence avec les provinces. Le fait est qu'aux conférences de 1945 et 1946, les considérations électorales rendent un accord absolument impossible. Il est vrai que les élections provinciales dans le Québec et l'Ontario eurent lieu trois ans plus tard, mais les politiciens savent qu'une campagne électorale se prépare longtemps d'avance.

Drew en 1937 M. St-Laurent rappelle ensuite que M. Drew, alors qu'il était chef de l'Opposition à Toronto en 1937, reprocha violemment à M. Mitchell Hepburn, alors premier ministre de l'Ontario, de vouloir que les provinces fussent "indépendantes et autonomes". M. Drew trouvait cette attitude épouvantable et accusait M. Hepburn de vouloir faire de l'Ontario une nation distincte. Et le premier ministre de citer les paroles suivantes prononcées alors par M. Drew: "Je suis en faveur d'un Canada uni. Je veux que l'Ontario soit une province canadienne, une province dans un Canada uni au sein de l'empire britannique. Je suis en faveur de renforcer les liens nationaux et de dépouiller les provinces de toute autorité contradictoire qui n'est pas nécessaire aux besoins d'une province."

M. St-Laurent cite des déclarations du même genre faites à l'époque par d'autres conservateurs. Et M. Drew en personne disait à Halifax le 24 avril 1941: "Je défie tout homme qui a le moindre contact personnel avec notre système gouvernemental au Canada de dire qu'il ne nous empêche pas de faire un grand nombre de choses pour augmenter la puissance du Canada dans son effort de guerre."

Un centralisateur? Dans ce même discours en 1941 à Halifax, M. Drew disait que le Canada devrait être administré comme l'est une compagnie "qui possède un bureau-chef et neuf succursales", et assurait que l'adoption

de l'Amérique britannique du Nord attirerait certains pouvoirs aux provinces et certains pouvoirs au gouvernement fédéral. Quand il s'agit des pouvoirs du gouvernement fédéral, celui-ci n'a jamais s'adresser aux gouvernements ou aux législatures des provinces pour prendre des décisions, car dans ces matières les provinces parlent par l'entremise des représentants qu'elles ont envoyés au Parlement fédéral.

En ce qui concerne les pouvoirs confiés aux provinces par la Constitution, j'ai dit dans ce débat, poursuit le premier ministre, que le Parlement fédéral ne pouvait pas toucher sans l'assentiment des législatures provinciales.

La langue française M. Drew interrompt M. St-Laurent pour lui demander si ce ne fut pas dans ce même discours qu'il déclara que le Parlement fédéral avait le droit de priver un groupe quelconque dans le pays de l'usage de sa langue s'il jugeait à propos de le faire.

Le premier ministre se dit heureux de ce que M. Drew ait posé cette question parce que c'est là une chose dont les propres amis de M. Drew se sont servis en se rendant coupables d'une déformation très grave et délibérée du contexte.

"Tout mon argument, dans ce discours, c'était que l'existence et les pouvoirs du gouvernement central ne dérivent pas de ceux qui furent accordés précédemment à la Confédération. Nous, le gouvernement

fédéral) ne sommes pas responsables aux gouvernements provinciaux de la façon dont nous exerçons les pouvoirs que la Constitution donne au Parlement fédéral. Nous sommes directement responsables aux populations des provinces qui nous élisent pour les représenter dans cette Chambre.

"En ce qui concerne l'usage de la langue française dans cette Chambre, j'ai dit que c'était une chose qui relevait de la juridiction de cette Chambre, vu que la Constitution ne donne pas une juridiction exclusive aux provinces sur l'usage de la langue française au Parlement fédéral. Je parlais du pouvoir de faire une chose. Les législatures provinciales ont le pouvoir de faire ce qu'elles veulent avec la propriété et les droits civils. Elles ont le pouvoir de m'enlever mes biens, mais elles ne le font pas. J'ai dit que le Parlement fédéral avait le pouvoir d'abolir l'usage de la langue française mais qu'on ne pouvait pas concevoir qu'il poserait jamais un acte semblable.

M. St-Laurent déclare que, quand il exprime une opinion sur la constitution, personne ne l'empêchera jamais de dire la vérité. C'est un fait que la constitution donne au Parlement fédéral le droit d'abolir l'usage de la langue française au Parlement fédéral. Dans la province de Québec, on aime à connaître les faits, et cela est un fait.

On sait quel est mon attachement à la langue de mon père (Canadien français) et on sait probablement aussi quel est mon attachement à la langue de ma mère (Irlandaise).

Discours identiques Ici, M. St-Laurent se prépare à changer de sujet et il fouille laborieusement dans le mouchoir de sa poche, à l'autour de lui. Un conservateur le narque un peu disant qu'il lui faudrait un meilleur fichier. Le premier ministre riposte en disant qu'il lui faudrait un véritable fichier pour rectifier toutes les inexactitudes que renferment les discours prononcés par M. Drew vendredi dernier.

Pendant que les libéraux applaudissent cette riposte, M. St-Laurent trouve les documents qu'il cherchait et annonce au milieu d'autres acclamations que toute la partie du discours de M. Drew portant sur les relations fédérales-provinciales se retrouve dans un discours que M. Drew, alors premier ministre de l'Ontario, prononça devant l'Assemblée législative de Toronto le 1er avril 1947.

Dans ce discours du 1er avril 1947, M. Drew prononça les paroles suivantes: "Regardons en face toutes les conséquences de l'attitude prise par le gouvernement fédéral. Il affirme que notre constitution ne lui donne aucune obligation. Il prétend avoir le droit de changer les lois que nous avons concernant les langues, l'éducation et même les droits civils, la propriété et la justice."

Le premier ministre déclare que, dans cette déclaration, tous les liens de chaque mot sont absolument faux, et il défie n'importe quel député de produire une ombre de preuve à l'appui de cette déclaration.

Le principal grief de M. Drew, c'est que le gouvernement actuel et le gouvernement précédent n'ont pas jugé à propos de convoquer une nouvelle conférence avec les provinces. Le fait est qu'aux conférences de 1945 et 1946, les considérations électorales rendent un accord absolument impossible. Il est vrai que les élections provinciales dans le Québec et l'Ontario eurent lieu trois ans plus tard, mais les politiciens savent qu'une campagne électorale se prépare longtemps d'avance.



NOMINATION — M. Maurice ARCHAMBAULT, avocat de Farnham, vient d'être nommé membre du Sénat des Chambres des Jeunes (pour la région Yamaska-St-François).

M. Archambault est présentement directeur de la Chambre aînée de sa ville. Il fut président de la Chambre des Jeunes de Farnham (1939-42), administrateur de la Fédération provinciale et président de la région des Cantons de l'Est en 1941-42.

d'un système semblable résoudrait définitivement le problème que pose un système gouvernemental décentralisé. M. Drew ajoutait: "La préférence de l'intégrité d'une nation dépend d'une forte volonté centralisatrice."

A ce moment, la figure de M. Drew est rouge écarlate et les libéraux se tortent de dire. L'ancien premier ministre King partage leur hilarité et, avec de petits signes de tête, encourage M. St-Laurent à continuer, mais celui-ci fouille encore dans ses documents. Il lui reste un autre coup à porter.

M. Drew, dit-il, a prétendu que les Peres de la Confédération voulaient copier la constitution des Etats-Unis. Or, le compte rendu des débats qui précéderont la Confédération révèle que sir John-A. Macdonald, parlant à un moment où la guerre de sécession sévissait aux Etats-Unis, déclara que les provinces canadiennes ne consentiraient pas la même erreur que les Etats américains, qui se déclarèrent tous des Etats souverains. Sir John se plaisait à dire qu'au Canada on avait adopté un système différent.

Personne ne connaît la cause des rhumatismes, mais nous savons qu'il y a une chose qui en soulage les douleurs... c'est INSTANTINE. Et, quand vous prenez INSTANTINE, le soulagement est prolongé parce que INSTANTINE ne contient pas seulement un, mais trois ingrédients médicinaux éprouvés. Ces trois ingrédients agissent ensemble pour vous procurer non seulement un soulagement rapide mais un soulagement prolongé.

Prenez INSTANTINE aussi pour le soulagement rapide du mal de tête... des douleurs névralgiques ou névritiques et des douleurs qui accompagnent souvent le rhume.

Prenez INSTANTINE aujourd'hui et soyez en toujours sous la main.

Reçu conseiller — M. E. LANCETTE, conseiller au siège No 1 du quartier No 2 à Ville-St-Joseph, municipalité du Grand Drummondville, vient d'être réélu.

M. St-Laurent rappelle ensuite que M. Drew, alors qu'il était chef de l'Opposition à Toronto en 1937, reprocha violemment à M. Mitchell Hepburn, alors premier ministre de l'Ontario, de vouloir que les provinces fussent "indépendantes et autonomes". M. Drew trouvait cette attitude épouvantable et accusait M. Hepburn de vouloir faire de l'Ontario une nation distincte. Et le premier ministre de citer les paroles suivantes prononcées alors par M. Drew: "Je suis en faveur d'un Canada uni. Je veux que l'Ontario soit une province canadienne, une province dans un Canada uni au sein de l'empire britannique. Je suis en faveur de renforcer les liens nationaux et de dépouiller les provinces de toute autorité contradictoire qui n'est pas nécessaire aux besoins d'une province."

M. St-Laurent cite des déclarations du même genre faites à l'époque par d'autres conservateurs. Et M. Drew en personne disait à Halifax le 24 avril 1941: "Je défie tout homme qui a le moindre contact personnel avec notre système gouvernemental au Canada de dire qu'il ne nous empêche pas de faire un grand nombre de choses pour augmenter la puissance du Canada dans son effort de guerre."

Un centralisateur? Dans ce même discours en 1941 à Halifax, M. Drew disait que le Canada devrait être administré comme l'est une compagnie "qui possède un bureau-chef et neuf succursales", et assurait que l'adoption

de l'Amérique britannique du Nord attirerait certains pouvoirs aux provinces et certains pouvoirs au gouvernement fédéral. Quand il s'agit des pouvoirs du gouvernement fédéral, celui-ci n'a jamais s'adresser aux gouvernements ou aux législatures des provinces pour prendre des décisions, car dans ces matières les provinces parlent par l'entremise des représentants qu'elles ont envoyés au Parlement fédéral.

En ce qui concerne les pouvoirs confiés aux provinces par la Constitution, j'ai dit dans ce débat, poursuit le premier ministre, que le Parlement fédéral ne pouvait pas toucher sans l'assentiment des législatures provinciales.

La langue française M. Drew interrompt M. St-Laurent pour lui demander si ce ne fut pas dans ce même discours qu'il déclara que le Parlement fédéral avait le droit de priver un groupe quelconque dans le pays de l'usage de sa langue s'il jugeait à propos de le faire.

Le premier ministre se dit heureux de ce que M. Drew ait posé cette question parce que c'est là une chose dont les propres amis de M. Drew se sont servis en se rendant coupables d'une déformation très grave et délibérée du contexte.

"Tout mon argument, dans ce discours, c'était que l'existence et les pouvoirs du gouvernement central ne dérivent pas de ceux qui furent accordés précédemment à la Confédération. Nous, le gouvernement

fédéral) ne sommes pas responsables aux gouvernements provinciaux de la façon dont nous exerçons les pouvoirs que la Constitution donne au Parlement fédéral. Nous sommes directement responsables aux populations des provinces qui nous élisent pour les représenter dans cette Chambre.

"En ce qui concerne l'usage de la langue française dans cette Chambre, j'ai dit que c'était une chose qui relevait de la juridiction de cette Chambre, vu que la Constitution ne donne pas une juridiction exclusive aux provinces sur l'usage de la langue française au Parlement fédéral. Je parlais du pouvoir de faire une chose. Les législatures provinciales ont le pouvoir de faire ce qu'elles veulent avec la propriété et les droits civils. Elles ont le pouvoir de m'enlever mes biens, mais elles ne le font pas. J'ai dit que le Parlement fédéral avait le pouvoir d'abolir l'usage de la langue française mais qu'on ne pouvait pas concevoir qu'il poserait jamais un acte semblable.

M. St-Laurent déclare que, quand il exprime une opinion sur la constitution, personne ne l'empêchera jamais de dire la vérité. C'est un fait que la constitution donne au Parlement fédéral le droit d'abolir l'usage de la langue française au Parlement fédéral. Dans la province de Québec, on aime à connaître les faits, et cela est un fait.

On sait quel est mon attachement à la langue de mon père (Canadien français) et on sait probablement aussi quel est mon attachement à la langue de ma mère (Irlandaise).

Discours identiques Ici, M. St-Laurent se prépare à changer de sujet et il fouille laborieusement dans le mouchoir de sa poche, à l'autour de lui. Un conservateur le narque un peu disant qu'il lui faudrait un meilleur fichier. Le premier ministre riposte en disant qu'il lui faudrait un véritable fichier pour rectifier toutes les inexactitudes que renferment les discours prononcés par M. Drew vendredi dernier.

Pendant que les libéraux applaudissent cette riposte, M. St-Laurent trouve les documents qu'il cherchait et annonce au milieu d'autres acclamations que toute la partie du discours de M. Drew portant sur les relations fédérales-provinciales se retrouve dans un discours que M. Drew, alors premier ministre de l'Ontario, prononça devant l'Assemblée législative de Toronto le 1er avril 1947.

Dans ce discours du 1er avril 1947, M. Drew prononça les paroles suivantes: "Regardons en face toutes les conséquences de l'attitude prise par le gouvernement fédéral. Il affirme que notre constitution ne lui donne aucune obligation. Il prétend avoir le droit de changer les lois que nous avons concernant les langues, l'éducation et même les droits civils, la propriété et la justice."

Le premier ministre déclare que, dans cette déclaration, tous les liens de chaque mot sont absolument faux, et il défie n'importe quel député de produire une ombre de preuve à l'appui de cette déclaration.

Le principal grief de M. Drew, c'est que le gouvernement actuel et le gouvernement précédent n'ont pas jugé à propos de convoquer une nouvelle conférence avec les provinces. Le fait est qu'aux conférences de 1945 et 1946, les considérations électorales rendent un accord absolument impossible. Il est vrai que les élections provinciales dans le Québec et l'Ontario eurent lieu trois ans plus tard, mais les politiciens savent qu'une campagne électorale se prépare longtemps d'avance.

M. St-Laurent rappelle ensuite que M. Drew, alors qu'il était chef de l'Opposition à Toronto en 1937, reprocha violemment à M. Mitchell Hepburn, alors premier ministre de l'Ontario, de vouloir que les provinces fussent "indépendantes et autonomes". M. Drew trouvait cette attitude épouvantable et accusait M. Hepburn de vouloir faire de l'Ontario une nation distincte. Et le premier ministre de citer les paroles suivantes prononcées alors par M. Drew: "Je suis en faveur d'un Canada uni. Je veux que l'Ontario soit une province canadienne, une province dans un Canada uni au sein de l'empire britannique. Je suis en faveur de renforcer les liens nationaux et de dépouiller les provinces de toute autorité contradictoire qui n'est pas nécessaire aux besoins d'une province."

M. St-Laurent cite des déclarations du même genre faites à l'époque par d'autres conservateurs. Et M. Drew en personne disait à Halifax le 24 avril 1941: "Je défie tout homme qui a le moindre contact personnel avec notre système gouvernemental au Canada de dire qu'il ne nous empêche pas de faire un grand nombre de choses pour augmenter la puissance du Canada dans son effort de guerre."

En situant bien les vérités historiques, de dire M. St-Laurent en haussant les épaules, M. Drew a raison de dire que les libéraux se sont écartés du chemin tracé par les Pères de la Confédération. L'ambition des libéraux est de donner aux provinces les moyens d'exercer les droits que la constitution leur confère. Quand sera finie la campagne des prochaines élections générales, M. Drew voudra remplacer les conseillers qui lui ont fait choisir les droits provinciaux comme plate-forme électorale.

Le premier ministre termine en disant que tout le programme adopté par les conservateurs à leur récent congrès était manifestement, trop manifestement destiné à leur conquérir la province de Québec; cette stratégie lui tra réussit en 1911, mais la devise de la province de Québec est "Je me souviens". Quand on constate que d'anciens candidats

du Bloc Populaire font campagne pour le candidat conservateur dans en haussant les épaules, M. Drew a raison de dire que les libéraux se sont écartés du chemin tracé par les Pères de la Confédération. L'ambition des libéraux est de donner aux provinces les moyens d'exercer les droits que la constitution leur confère. Quand sera finie la campagne des prochaines élections générales, M. Drew voudra remplacer les conseillers qui lui ont fait choisir les droits provinciaux comme plate-forme électorale.

Le premier ministre termine en disant que tout le programme adopté par les conservateurs à leur récent congrès était manifestement, trop manifestement destiné à leur conquérir la province de Québec; cette stratégie lui tra réussit en 1911, mais la devise de la province de Québec est "Je me souviens". Quand on constate que d'anciens candidats

du Bloc Populaire font campagne pour le candidat conservateur dans en haussant les épaules, M. Drew a raison de dire que les libéraux se sont écartés du chemin tracé par les Pères de la Confédération. L'ambition des libéraux est de donner aux provinces les moyens d'exercer les droits que la constitution leur confère. Quand sera finie la campagne des prochaines élections générales, M. Drew voudra remplacer les conseillers qui lui ont fait choisir les droits provinciaux comme plate-forme électorale.

Le premier ministre termine en disant que tout le programme adopté par les conservateurs à leur récent congrès était manifestement, trop manifestement destiné à leur conquérir la province de Québec; cette stratégie lui tra réussit en 1911, mais la devise de la province de Québec est "Je me souviens". Quand on constate que d'anciens candidats

du Bloc Populaire font campagne pour le candidat conservateur dans en haussant les épaules, M. Drew a raison de dire que les libéraux se sont écartés du chemin tracé par les Pères de la Confédération. L'ambition des libéraux est de donner aux provinces les moyens d'exercer les droits que la constitution leur confère. Quand sera finie la campagne des prochaines élections générales, M. Drew voudra remplacer les conseillers qui lui ont fait choisir les droits provinciaux comme plate-forme électorale.

Le premier ministre termine en disant que tout le programme adopté par les conservateurs à leur récent congrès était manifestement, trop manifestement destiné à leur conquérir la province de Québec; cette stratégie lui tra réussit en 1911, mais la devise de la province de Québec est "Je me souviens". Quand on constate que d'anciens candidats

du Bloc Populaire font campagne pour le candidat conservateur dans en haussant les épaules, M. Drew a raison de dire que les libéraux se sont écartés du chemin tracé par les Pères de la Confédération. L'ambition des libéraux est de donner aux provinces les moyens d'exercer les droits que la constitution leur confère. Quand sera finie la campagne des prochaines élections générales, M. Drew voudra remplacer les conseillers qui lui ont fait choisir les droits provinciaux comme plate-forme électorale.

Le premier ministre termine en disant que tout le programme adopté par les conservateurs à leur récent congrès était manifestement, trop manifestement destiné à leur conquérir la province de Québec; cette stratégie lui tra réussit en 1911, mais la devise de la province de Québec est "Je me souviens". Quand on constate que d'anciens candidats

du Bloc Populaire font campagne pour le candidat conservateur dans en haussant les épaules, M. Drew a raison de dire que les libéraux se sont écartés du chemin tracé par les Pères de la Confédération. L'ambition des libéraux est de donner aux provinces les moyens d'exercer les droits que la constitution leur confère. Quand sera finie la campagne des prochaines élections générales, M. Drew voudra remplacer les conseillers qui lui ont fait choisir les droits provinciaux comme plate-forme électorale.

Le premier ministre termine en disant que tout le programme adopté par les conservateurs à leur récent congrès était manifestement, trop manifestement destiné à leur conquérir la province de Québec; cette stratégie lui tra réussit en 1911, mais la devise de la province de Québec est "Je me souviens". Quand on constate que d'anciens candidats

du Bloc Populaire font campagne pour le candidat conservateur dans en haussant les épaules, M. Drew a raison de dire que les libéraux se sont écartés du chemin tracé par les Pères de la Confédération. L'ambition des libéraux est de donner aux provinces les moyens d'exercer les droits que la constitution leur confère. Quand sera finie la campagne des prochaines élections générales, M. Drew voudra remplacer les conseillers qui lui ont fait choisir les droits provinciaux comme plate-forme électorale.

Le premier ministre termine en disant que tout le programme adopté par les conservateurs à leur récent congrès était manifestement, trop manifestement destiné à leur conquérir la province de Québec; cette stratégie lui tra réussit en 1911, mais la devise de la province de Québec est "Je me souviens". Quand on constate que d'anciens candidats

du Bloc Populaire font campagne pour le candidat conservateur dans en haussant les épaules, M. Drew a raison de dire que les libéraux se sont écartés du chemin tracé par les Pères de la Confédération. L'ambition des libéraux est de donner aux provinces les moyens d'exercer les droits que la constitution leur confère. Quand sera finie la campagne des prochaines élections générales, M. Drew voudra remplacer les conseillers qui lui ont fait choisir les droits provinciaux comme plate-forme électorale.

Le premier ministre termine en disant que tout le programme adopté par les conservateurs à leur récent congrès était manifestement, trop manifestement destiné à leur conquérir la province de Québec; cette stratégie lui tra réussit en 1911, mais la devise de la province de Québec est "Je me souviens". Quand on constate que d'anciens candidats

du Bloc Populaire font campagne pour le candidat conservateur dans en haussant les épaules, M. Drew a raison de dire que les libéraux se sont écartés du chemin tracé par les Pères de la Confédération. L'ambition des libéraux est de donner aux provinces les moyens d'exercer les droits que la constitution leur confère. Quand sera finie la campagne des prochaines élections générales, M. Drew voudra remplacer les conseillers qui lui ont fait choisir les droits provinciaux comme plate-forme électorale.

Le premier ministre termine en disant que tout le programme adopté par les conservateurs à leur récent congrès était manifestement, trop manifestement destiné à leur conquérir la province de Québec; cette stratégie lui tra réussit en 1911, mais la devise de la province de Québec est "Je me souviens". Quand on constate que d'anciens candidats

du Bloc Populaire font campagne pour le candidat conservateur dans en haussant les épaules, M. Drew a raison de dire que les libéraux se sont écartés du chemin tracé par les Pères de la Confédération. L'ambition des libéraux est de donner aux provinces les moyens d'exercer les droits que la constitution leur confère. Quand sera finie la campagne des prochaines élections générales, M. Drew voudra remplacer les conseillers qui lui ont fait choisir les droits provinciaux comme plate-forme électorale.

Le premier ministre termine en disant que tout le programme adopté par les conservateurs à leur récent congrès était manifestement, trop manifestement destiné à leur conquérir la province de Québec; cette stratégie lui tra réussit en 1911, mais la devise de la province de Québec est "Je me souviens". Quand on constate que d'anciens candidats

du Bloc Populaire font campagne pour le candidat conservateur dans en haussant les épaules, M. Drew a raison de dire que les libéraux se sont écartés du chemin tracé par les Pères de la Confédération. L'ambition des libéraux est de donner aux provinces les moyens d'exercer les droits que la constitution leur confère. Quand sera finie la campagne des prochaines élections générales, M. Drew voudra remplacer les conseillers qui lui ont fait choisir les droits provinciaux comme plate-forme électorale.

Le premier ministre termine en disant que tout le programme adopté par les conservateurs à leur récent congrès était manifestement, trop manifestement destiné à leur conquérir la province de Québec; cette stratégie lui tra réussit en 1911, mais la devise de la province de Québec est "Je me souviens". Quand on constate que d'anciens candidats

du Bloc Populaire font campagne pour le candidat conservateur dans en haussant les épaules, M. Drew a raison de dire que les libéraux se sont écartés du chemin tracé par les Pères de la Confédération. L'ambition des libéraux est de